



Les réseaux de traite de l'Afrique orientale: côte swahili, Comores et nord-ouest de Madagascar (vers 1500 - 1750)

Thomas Vernet

► To cite this version:

Thomas Vernet. Les réseaux de traite de l'Afrique orientale: côte swahili, Comores et nord-ouest de Madagascar (vers 1500 - 1750). Cahiers des Anneaux de la Mémoire, 2006, 9, pp. 67-107. hal-00260181

HAL Id: hal-00260181

<https://hal.science/hal-00260181>

Submitted on 3 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thomas VERNET

**Les réseaux de traite de l'Afrique orientale :
côte swahili, Comores et nord-ouest de Madagascar
(vers 1500 - 1750)¹**

La traite des esclaves et l'esclavage sur le littoral swahili ont fait l'objet de nombreuses études, à tel point que John Middleton a pu écrire : « *l'esclavage est probablement l'institution swahili qui a été le mieux étudiée* »². Pourtant l'immense majorité de ces travaux concernent le XIX^e siècle. Or, durant cette période, en rupture avec les siècles précédents, la région connaît des bouleversements économiques qui modifient en profondeur l'ampleur et les modalités de la traite et de l'esclavage. En effet, à partir des années 1810, se développe sur le rivage une florissante économie de plantation, réclamant une main-d'œuvre servile très abondante. Le commerce des esclaves, centralisé sur Zanzibar, se développe alors à une échelle inégalée en Afrique orientale, tandis qu'un mode de production proprement esclavagiste se généralise sur la côte³.

A l'opposé, un nombre très restreint de publications ont été consacrées à la traite des esclaves pour la période des XVI^e – XVIII^e siècles. Presque toutes concernent en réalité la seconde moitié du XVIII^e siècle, surtout à partir des années 1770. A cette époque, les Français de l'archipel des Mascareignes développent un intense commerce d'esclaves avec la côte swahili, principalement depuis les ports de Kilwa et de Zanzibar, qui donne une impulsion nouvelle à la traite en Afrique orientale. Dans le même temps les Omanais affirment leur souveraineté sur Zanzibar, puis sur l'essentiel du rivage. Ils contrôlent de plus en plus les réseaux de commerce et contribuent également à réorienter les routes de la traite. Du fait notamment de la présence française, la documentation historique sur la côte swahili est un peu mieux connue dans le dernier tiers du siècle, d'autant que certaines sources ont fait l'objet de publications en anglais très accessibles⁴. De son côté, la première moitié du XVIII^e siècle a encore moins attiré l'attention des historiens. Enfin, les recherches sur la traite avant le XIX^e siècle ont essentiellement abordé la traite du côté de la demande, celle des Français et des Omanais, et non du rôle que les Swahili et les autres communautés établies de longue date en Afrique orientale ont pu y jouer⁵.

¹ Cet article est une version revue et augmentée de l'article « Le commerce des esclaves sur la côte swahili, 1500-1750 », *Azania*, 38, 2003, pp. 69-97. Je remercie Edward A. Alpers, Randall L. Pouwels, et les nombreuses autres personnes qui m'ont fait part de leurs réflexions au sujet de ce dernier.

² MIDDLETON J., *The world of the Swahili, an African mercantile civilization*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 204.

³ Parmi les ouvrages les plus représentatifs sur cette période, voir COOPER F., *Plantation slavery on the East Coast of Africa*, New Haven, Yale University Press, 1977 ; SHERIFF A., *Slaves, spices and ivory in Zanzibar, integration of an East African commercial empire into the world economy, 1770-1873*, Londres, James Currey, 1987 ; GLASSMAN J., *Feasts and riot, revelry, rebellion, and popular consciousness on the Swahili Coast, 1856-1888*, Portsmouth, Heinemann, 1995.

⁴ Principalement : FREEMAN-GRENVILLE G.S.P. (éd.), *The East African Coast, select documents from the first to the earlier nineteenth century*, Oxford, Clarendon Press, 1962 et *The French at Kilwa Island*, Oxford, Oxford University Press, 1965 ; ROSS R., « The Dutch on the Swahili coast, 1776-1778 : two slaving journals », *International Journal of African Historical Studies (IJAH)*, 19(2) et 19(3), 1986, pp. 305-360, 479-506.

⁵ FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa* ; ALPERS E.A., *The East African slave trade*, Nairobi, Historical Association of Tanzania, 1967, « The French slave trade in East Africa (1721-1810) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 37, 1970, pp. 80-124 et *Ivory and slaves in East Central Africa*, Londres, Heinemann, 1975 ;

Le volume des esclaves exportés depuis la côte swahili avant le XIX^e siècle a fait l'objet de quelques débats, mais ils sont restés limités et, surtout, n'ont pas été l'occasion d'investigations historiques très approfondies. Seul l'ouvrage de Coupland aborde le commerce des esclaves en détails. L'auteur prétend que depuis l'Antiquité la traite a été continue et massive en Afrique orientale, menée par des « Arabes » installés sur la côte et pénétrant le continent à cette fin. Un nombre « prodigieux » d'esclaves auraient été exportés, contribuant au dépeuplement de l'Afrique de l'est et surpassant de loin la traite atlantique⁶. Ces allégations, qui ne reposent sur aucune étude sérieuse des sources, ont été vivement critiquées, et s'inscrivent en fait dans un projet destiné à justifier la colonisation britannique. Rejetant totalement Coupland, certains historiens ont très largement minimisé la traite et son poids économique avant le XVIII^e siècle⁷. D'autres, faute de sources explicites selon eux, sont allés jusqu'à mettre en doute l'existence même du commerce des esclaves sur la côte swahili avant l'installation des Omanais sur le littoral au XVIII^e siècle⁸. En revanche, contestant Alpers et Freeman-Grenville, quelques rares travaux ont appelé à une réévaluation du commerce des esclaves⁹. Néanmoins, d'une façon générale, la plupart des historiens du monde swahili s'en tiennent à une position prudente, sans développer la question : ils reconnaissent l'existence de la traite swahili, mais pensent qu'elle demeure un négoce mineur avant la fin du XVIII^e siècle, au contraire de l'ivoire ou de l'or¹⁰.

Le faible intérêt de l'historiographie swahili pour ce problème peut s'expliquer par le nombre proportionnellement assez réduit de recherches entreprises sur les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, qui n'ont pas suscité autant de débats que les origines de la civilisation swahili ou le XIX^e siècle. En particulier, les études sur l'organisation sociale et économique ancienne demeurent très peu nombreuses, et souvent trop liées à l'ethnographie du XIX^e siècle¹¹. D'autre part, lorsque des recherches sur cette époque ont été entreprises, la documentation

MARTIN E.B. et RYAN T.C.I., « A quantitative assessment of the Arab slave trade of East Africa, 1770-1896 », *Kenya Historical Review*, 5(1), 1977, pp. 71-91 ; FILLIOT J.-M., *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle*, Paris, ORSTOM, 1974.

⁶ COUPLAND R., *East Africa and its invaders, from the earliest times to the death of Seyyid Said in 1856*, Oxford, Clarendon Press, 1938, pp. 17-35.

⁷ ALPERS, *The East African slave trade*, p. 7, « The French slave trade in East Africa », p. 82 ; ALLEN J. de V., « Swahili culture reconsidered : some historical implications of the material culture of the Northern Kenya Coast in the eighteenth and nineteenth centuries », *Azania*, 9, 1974, p. 125. Soulignons cependant que, suite aux recherches nouvelles présentées ici, les propos d'Edward Alpers ont pris une orientation sensiblement différente (ALPERS E.A., « Mozambique and 'Mozambiques' : slave trade and the diaspora on a global scale », in ZIMBA B., ALPERS E.A. et ISAACMAN A. (dir.), *Slaves routes and oral tradition in southeastern Africa*, Maputo, Filsom, 2005, pp. 49-50).

⁸ FREEMAN-GRENVILLE G.S.P., « The coast 1498-1840 », in MATHEW G. et OLIVER R. (dir.), *History of East Africa*, Oxford, Clarendon Press, vol. 1, 1963, pp. 152-155 ; CHITTICK H.N., « The East Coast, Madagascar and the Indian Ocean », in OLIVER R. (dir.), *The Cambridge History of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 3, 1977, pp. 184-185.

⁹ HARRIS J.E., *The African presence in Asia, consequences of the East African slave trade*, Evanston, Northwestern University Press, 1971, p. 3 ; MARTIN et RYAN, « A quantitative assessment of the Arab slave trade of East Africa », pp. 71-75 ; OGOT B.A., « Les mouvements de population entre l'Afrique de l'Est, la corne de l'Afrique et les pays voisins », in *La traite négrière du XV^e au XIX^e siècle [...]*, Paris, UNESCO, 1979, pp. 183-184.

¹⁰ Notamment : BEACHEY R.W., *The slave trade of Eastern Africa*, Londres, Rex Collings, 1976, p. 8 ; SHERIFF, *Slaves, spices and ivory in Zanzibar*, p. 31 ; PEARSON M.N., *Port cities and intruders, the Swahili Coast, India, and Portugal in the early modern era*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1998, pp. 161-162 ; HORTON M.C. et MIDDLETON J., *The Swahili : the social landscape of a mercantile society*, Oxford, Blackwell, 2000, pp. 84-85.

¹¹ Deux articles récents ont d'ailleurs affirmé la nécessité de mieux comprendre ces phénomènes avant le XIX^e siècle, notamment l'esclavage (SINCLAIR P.J.J. et HÅKANSSON T., « The Swahili city-state culture », in HANSEN M.H. (dir.), *A comparative study of thirty city-state cultures*, Copenhague, Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, 2000, pp. 468-470 ; SPEAR T., « Early Swahili history reconsidered », *IJAHS*, 33(2), 2000, pp. 278-279).

contemporaine, surtout portugaise, a été largement négligée, bien qu'elle constitue un très riche corpus d'informations. Les historiens du littoral swahili se sont souvent reposés sur quelques publications très utiles, mais nécessairement incomplètes¹². A ce titre, il est très significatif que les trois historiens qui ont récemment redécouvert les textes portugais aient tous mentionné l'existence et l'importance de la traite esclavagiste ou du travail servile¹³. En outre, des études sur Madagascar et les Comores évoquent explicitement la traite entre la côte swahili et Madagascar¹⁴, mais elles ne semblent pas avoir été consultées par l'historiographie swahili.

Enfin, il est possible que le renouveau historiographique concernant les Swahili à partir des années 1970 n'ait pas été très favorable à un intérêt pour ces questions. En effet, l'enjeu a longtemps été de démontrer la proximité sociale et culturelle de la civilisation swahili avec le continent africain, dès lors la traite et l'usage des esclaves ont été surtout étudiés à la lumière de l'influence omanaise et de la demande française. Par ailleurs, le statut controversé des populations swahili dans les Etats modernes d'Afrique de l'est, et plus globalement l'implication des Africains dans le commerce des esclaves, demeurent des sujets sensibles qui ont certainement contribué à inhiber les recherches sur ce thème. Ajoutons également que jusqu'à récemment les traites à destination du monde musulman ne retenaient guère l'attention et étaient souvent sous-estimées¹⁵.

L'objectif de cette recherche est d'opérer une réévaluation de la place du commerce des esclaves dans l'aire culturelle swahili avant la seconde moitié du XVIII^e siècle, principalement à partir des sources portugaises. Le commerce effectué depuis l'espace littoral situé entre le cap Delgado et l'archipel de Lamu sera privilégié, car il constitue le cœur de la civilisation swahili et fait l'objet de la plupart des débats sur la culture swahili. Toutefois, comme nous le verrons, cela ne signifie pas que des populations de type swahili habitant d'autres parties du littoral, en particulier dans la région de Mozambique et aux Comores, n'aient pas été concernées par l'esclavage, bien au contraire.

Entre le début du XVI^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle, les Swahili sont très largement impliqués dans des réseaux de traite des esclaves. L'essentiel des captifs provient du nord-ouest de Madagascar et est destiné à approvisionner des demandes diverses : Arabie et golfe Persique, Portugais, cités swahili elles-mêmes, puis Omanais à partir de la fin du XVII^e siècle. Cette étude s'attachera par conséquent à mieux cerner les réseaux de traite

¹² Surtout FREEMAN-GRENVILLE, *The East African Coast, select documents* et *The French at Kilwa*; STRANDES J., *The Portuguese period in East Africa*, Nairobi, East African Literature Bureau, 1961; AXELSON E., *Portuguese in South-East Africa 1600 - 1700*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1960 et *Portuguese in South-East Africa 1488-1600*, Johannesburg, C. Struik, 1973.

¹³ POUWELS R.L., « The East African Coast, c. 780 to 1900 C.E. », in LEVTZION N. et POUWELS R.L. (dir.), *The history of Islam in Africa*, Athens, Ohio University Press, 2000, pp. 259-260 et « Eastern Africa and the Indian Ocean to 1800 : reviewing relations in historical perspective », *IJAHS*, 35(2-3), 2002, pp. 395-396; PRESTHOLDT J., « As artistry permits and custom may ordain. The social fabric of material consumption in the Swahili world, circa 1450 to 1600 », *Program of African Studies Working Papers*, 3, Evanston, Northwestern University, 1998, p. 23; VERNET T., « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise (1650-1720) », *Journal des Africanistes*, 72(2), 2002, pp. 93-97, 108 et *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810. Dynamiques endogènes, dynamiques exogènes*, thèse de doctorat, Centre de Recherches Africaines, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2005.

¹⁴ Par exemple : KENT R.K., *Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1970; VERIN P., *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, Lille, Université de Lille III : service de reproduction des thèses, 1975; NEWITT M.D.D., « The Comoro Islands in Indian Ocean trade before the 19th century », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 89-90, 1983, pp. 139-165. Curieusement, l'historiographie swahili et celle des Comores et du nord de Madagascar se sont beaucoup ignorées.

¹⁵ Pour une perspective globale sur l'historiographie et les débats portant sur les traites inter-africaines et orientales, voir PETRE-GRENOUILLEAU O., *Les traites négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.

conduits par les marchands swahili. Il s'agit notamment de tenter d'estimer le volume et le rôle dans la prospérité économique de certaines cités-Etats du littoral, ainsi que dans le développement de circuits commerciaux nouveaux et peut-être dans les mouvements de certains groupes swahili le long du rivage est-africain.

Les conclusions tirées de ces investigations remettent très largement en cause les certitudes et les estimations chiffrées généralement admises à propos du commerce des esclaves sur la côte orientale de l'Afrique. Cette question, parmi d'autres, montre à quel point, malgré la multitude des études consacrées à la culture swahili, l'histoire de la région entre le XVI^e et le XIX^e siècle requiert d'être réexaminée et repensée.

*

Les sources historiques manquent pour apprécier l'ampleur du commerce des esclaves mené en Afrique orientale avant le XVI^e siècle. La célèbre révolte des Zanj¹⁶, qui se produit entre 869 et 883 en Irak, est régulièrement évoquée pour attester l'ancienneté et l'étendue de la traite sur le rivage à l'époque, puis son déclin par la suite. Pourtant une étude, rarement citée, a démontré que les esclaves effectivement originaires du littoral est-africain constituaient une infime minorité des révoltés, la plupart provenant d'autres régions d'Afrique ou étant de condition libre. De même, les géographes arabes ne mentionnent pas de commerce esclavagiste entre le rivage swahili et la péninsule arabique avant le X^e siècle¹⁷. Buzurg ibn Shahriyar, qui écrit vers 950, est en effet le premier à rapporter que des esclaves Zanj sont capturés, ou achetés, vers Sofala et Zanzibar, puis revendus en Oman. Plus tard, au milieu du XII^e siècle, al-Idrisi relate que des marchands arabes subjuguent des Zanj pour les réduire en esclavage¹⁸. Cependant, dans leur ensemble, les géographes médiévaux évoquent très peu la traite sur la côte swahili, alors qu'ils dévoilent fréquemment ce trafic pour d'autres régions – c'est particulièrement flagrant si l'on compare avec l'Afrique occidentale¹⁹. Ainsi Ibn Battuta signale l'existence d'esclaves, mais non leur commerce, à Kilwa vers 1331²⁰.

La présence de nombreux esclaves africains est avérée en Arabie et dans le golfe Persique entre le X^e et le XV^e siècle, ainsi qu'en Inde²¹ et en Chine dans une moindre mesure.

¹⁶ Zanj est le nom habituellement donné par les auteurs médiévaux arabes et persans aux habitants de la côte orientale de l'Afrique.

¹⁷ TALHAMI G.H., « The Zanj rebellion reconsidered », *IJAHS*, 10(3), 1977, pp. 443-461.

¹⁸ in ALLIBERT C., *Textes anciens sur la côte est de l'Afrique et l'océan Indien occidental*, Paris, CEROT-INALCO, 1990, pp. 66-68, 74, 92.

¹⁹ TALHAMI, « The Zanj rebellion reconsidered », pp. 445-451. Pour l'Afrique de l'ouest, voir CUOQ J., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Editions du CNRS, 1985.

²⁰ IBN BATTUTA, *Voyages*, Paris, La Découverte, éd. DEFREMERY C. et SANGUINETTI B.R., 1982, vol. 2, p. 94. De même, al-Masudi, qui aurait voyagé sur la côte est-africaine vers 915, ne mentionne pas la traite des esclaves et insiste sur le commerce de l'ivoire (in ALLIBERT, *Textes anciens sur la côte est de l'Afrique*, pp. 75-86).

²¹ Il faut signaler l'existence à Zanzibar, Pemba et sur le littoral adjacent de traditions orales relatives à une population puissante nommée les « Wadebuli », qui aurait été présente dans cette zone avant le XVI^e siècle. Les Wadebuli semblent désigner des Indiens originaires de la ville de Daybul, située à l'embouchure de l'Indus, et de la région du Sind en général. D'après les traditions, ils auraient brutalisé la population locale, contrainte au travail forcé (DALE G., *The peoples of Zanzibar, their customs and religious beliefs*, Westminster, The Universities' Mission to Central Africa, 1920, p. 13 ; INGRAMS W.H., *Zanzibar, its history and its people*, Londres, Frank Cass, 1931, pp. 125, 127 et GRAY J.M., « The Wadebuli and the Wadiba », *Tanganyika Notes and Records*, 36, 1954, pp. 22-42). Selon Randall Pouwels, ces récits pourraient être l'écho de pratiques d'asservissement, voire d'un commerce d'esclaves entre cette région et le nord-ouest de l'Inde à une époque ancienne. L'archéologie confirme les liens commerciaux et culturels entre la côte swahili et cette partie du monde indien, mais cette hypothèse demande à être davantage étayée, d'autant que la période évoquée par ces traditions reste très difficile à circonscrire (POUWELS, « Eastern Africa and the Indian Ocean to 1800 », p. 396 et communication personnelle). D'autre part, il est à noter que la plupart des traditions évoquant les anciens

Bien qu'il soit difficile de déterminer leurs origines, notamment du fait de l'ambiguïté du terme Zanj, la plupart semblent provenir de la Corne de l'Afrique ou de Nubie²².

Ainsi, à la fin du XV^e siècle, le commerce des esclaves est déjà un négoce ancien sur le littoral swahili, probablement continu depuis près de cinq siècles, mais dans des proportions relativement réduites en comparaison avec d'autres produits d'échange et d'autres régions d'Afrique.

La route des esclaves malgaches, XVI^e - XVII^e siècles

Les récits portugais constituent l'essentiel de notre documentation pour la période du XVI^e et du XVII^e siècle. Or ils ne s'intéressent que très peu au commerce des esclaves, puisque, ainsi que nous le verrons, les marchands portugais ne s'impliquent dans la traite qu'à une échelle très modeste, à la différence d'autres échanges, tels l'or ou l'ivoire. Ce silence relatif des sources sur le trafic des esclaves, et sa concentration sur la région des Comores et de Madagascar, ont probablement contribué à une sous-estimation de la traite swahili à cette époque. Pourtant le XVI^e et le XVII^e siècle connaissent bien une activité de traite relativement importante, destinée principalement à répondre à la demande en esclaves dans la péninsule arabique et dans le golfe Persique. En effet, dans ces deux régions le besoin en main d'œuvre servile demeure constant. Islamisés, les esclaves occupent des fonctions très variées : domestiques, concubines, soldats, gardes, artisans, marins, dockers, ou pêcheurs de perles dans le golfe Persique. L'entretien de concubines en particulier semble avoir été une pratique très répandue²³. Les esclaves sont également assignés à des tâches agricoles, notamment pour les palmeraies et l'entretien des systèmes d'irrigation. Toutefois, avant l'essor de l'agriculture omanaise à la fin du XVII^e siècle, l'esclavage agricole paraît relativement limité²⁴. Comme le rapportent deux auteurs portugais, les captifs importés en Arabie, des deux sexes, sont souvent des enfants ou des adolescents²⁵, qui seront formés dans le domicile du maître²⁶. L'affranchissement est considéré comme un acte de piété, et peut également se faire par rachat. Il est particulièrement fréquent²⁷ et explique la nécessité d'un apport ininterrompu

souverains de Pemba, quelle que soit leur origine (Wadebuli, Shirazi ou Mazrui), insistent sur leur cruauté (INGRAMS, *Zanzibar, its history and its people*, pp. 140-144, 155), ce qui est peut-être un écho du développement de l'esclavage sur l'île entre la fin du XVI^e siècle et le XIX^e siècle. Dans l'attente d'une étude approfondie des traditions Wadebuli et des échanges anciens entre l'Inde et l'Afrique orientale, il nous est impossible d'attester avec certitude un tel trafic d'esclaves. En outre, comme nous le verrons, la traite directe entre la côte swahili et l'Inde paraît être pratiquement nulle au XVI^e siècle.

²² BEACHEY, *The slave trade of Eastern Africa*, p. 4 ; TALHAMI, « The Zanj rebellion reconsidered », pp. 457-461 ; RENAULT F. et DAGET S., *Les traites négrières en Afrique*, Paris, Karthala, 1985, pp. 45-56. Un nombre grandissant d'études sont en cours de réalisation, ou de publication, sur les diasporas africaines en Asie et au Moyen-Orient, comme en témoigne le présent volume. Pour la péninsule indienne, on consultera notamment CATLIN-JAIRAZBHOY A. et ALPERS E.A. (dir.), *Sidhis and Scholars, Essays on African Indians*, Noida, Rainbow Publishers, et Trenton, Red Sea Press, 2004.

²³ NIEBUHR C., *Travels through Arabia, and other countries in the East*, Edimbourg, 1792, vol. 2, p. 219 ; BARENDSE R.J., *The Arabian Seas : the Indian Ocean world of the seventeenth century*, Londres, M.E. Sharpe, 2002, p. 260.

²⁴ BRUNSCHVIG R., « Abd », in *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, Brill, 1960, t. 1, pp. 33-34 ; HARRIS, *The African presence in Asia*, p. 4 ; COOPER, *Plantation slavery on the East Coast of Africa*, p. 26 ; ALPERS E.A., « Africans in India and the wider context of the Indian Ocean », in CATLIN-JAIRAZBHOY et ALPERS, *Sidhis and Scholars*, pp. 29-33.

²⁵ SÃO BERNARDINO G. de, *Itinerário da Índia por terra até à ilha de Chipre*, Lisbonne, Agência Geral do Ultramar, éd. REIS MACHADO A., 1953, p. 74 et SÃO DOMINGOS T. de, *Breve relação das Christandades*, Lisbonne, 1630, f. 13v.

²⁶ SHERIFF A., *Slaves, spices and ivory in Zanzibar*, p. 37.

²⁷ BRUNSCHVIG, « Abd », pp. 26-34.

d'esclaves. En plus de la traite avec la Corne de l'Afrique et la Nubie, celui-ci est assuré par un large commerce conduit par des réseaux reposant sur l'approvisionnement malgache.

Le littoral nord-ouest de Madagascar, de Maintirano jusqu'au cap d'Ambre, est alors peuplé de façon sporadique d'une population islamique désignée sous le nom malgache d'Antalaotra. Elle occupe quelques ports, essentiellement établis dans la région située entre la baie de Boeny et la baie d'Ampasindava. Cette communauté, aux contours flous, est rattachée à l'aire culturelle swahili, puisqu'elle partage avec les Swahili du continent africain et les Comores, outre l'Islam, une langue très proche, des traditions shirazi, ou encore une culture matérielle très similaire. Les établissements portuaires de cette société mercantile se développent pour la plupart à partir de la fin du XIV^e siècle et surtout au XV^e siècle²⁸. Au début du XVI^e siècle la principale agglomération antalaotra est Langany ; située dans la baie de la Mahajamba, elle semble dater du XV^e siècle. Vers les années 1580 Langany est supplantée par un autre port, fondé à cet époque et occupant l'île d'Antsoheribory, dans la baie de Boeny. Cette agglomération est nommée Boeny, et plus souvent « Mazalagem Nova » par les Portugais, ou « Nouveau Masselage » par les Français (d'après le nom antalaotra Masalajy), par opposition avec Langany, que les Européens vont désigner sous le nom « Mazalagem Velha » ou « Vieux Masselage »²⁹. Boeny connaît une grande prospérité au cours du XVII^e siècle et attire l'essentiel du trafic maritime de la région. Le jésuite Luís Mariano, qui séjourne à plusieurs occasions dans la ville entre 1613 et 1620, la décrit comme une cité musulmane de 6000 à 7000 habitants, abordée périodiquement par des navires swahili et arabes. Les citadins parlent le « buque », c'est à dire le malgache³⁰, et la langue de « la côte de Malindi », le swahili³¹. Toutes ces informations sont corroborées par d'autres sources. Quelques autres ports antalaotra de la zone, plus modestes, accueillent également des bateaux de commerce, notamment la ville de Sada (Anorotsangana), et la région de la baie d'Ampasindava au nord³².

Il semble que l'opulence de ces agglomérations repose en grande partie sur le commerce des esclaves. En effet les royaumes de l'intérieur de l'île de Madagascar - très probablement dans la région correspondant de nos jours à l'Imerina - se livrent à des guerres continuelles, dont l'un des principaux objectifs est certainement la capture d'esclaves, car elles génèrent de nombreux prisonniers destinés à être vendus aux « Maures » de Langany, puis de Boeny³³. L'objectif des combats est d'ailleurs plus de « capturer que de tuer »³⁴. L'essentiel de l'apport en esclaves sur le littoral est apparemment aux mains d'habitants de

²⁸ VERIN, *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar* ; RANTOANDRO G., « Une communauté mercantile du nord-ouest : les Antalaotra », *Omaly sy Anio*, 17-20, 1984, pp. 195-210.

²⁹ VERIN, *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, pp. 243-281, 519-576 ; WRIGHT H.T. et alii, « The evolution of settlement systems in the Bay of Boeny and the Mahavavy River Valley, north-western Madagascar », *Azania*, 31, 1996, pp. 37-73.

³⁰ *Buki* est le nom swahili ancien de Madagascar. Au début du XVII^e siècle, Couto mentionne que les habitants appellent Madagascar « Ubuque », c'est-à-dire *Ubuki* (COUTO D. do, *Da Ásia*, Lisbonne, 1778, déc. 7, liv. 4, cap. 5, pp. 311-312).

³¹ « Relação da jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço [...] » et « Roteiro da Ilha de S. Lourenço [...] » in LEITÃO H. (éd.), *Os dois descobrimentos da Ilha de São Lourenço mandados fazer pelo Vice-Rei D. Jerónimo de Azevedo nos anos de 1613 a 1616*, Lisbonne, Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1970, pp. 208 et 310. La plupart des écrits attribués à Luís Mariano ont été publiés en français par GRANDIDIER dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar (COACM)*, Paris, 1904, vol. 2, mais du fait de la qualité assez médiocre de la traduction, il est préférable de consulter l'édition de Leitão pour les textes qui peuvent s'y trouver.

³² VERIN, *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, pp. 577-607.

³³ COUTO, *Da Ásia*, 7-4-5, p. 312 ; SANTOS J. dos, *Etiópia Oriental e vária história de cousas notáveis do Oriente*, Lisbonne, Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimentos Portugueses, éd. LOBATO M. et MEDEIROS E., 1999, p. 267.

³⁴ « Relação da jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço » in LEITÃO, *Os dois descobrimentos da Ilha de São Lourenço*, p. 204.

l'intérieur et des montagnes dénommés « Hova »³⁵, qui sont certainement des Merina³⁶. En 1640, un témoignage rapporte que les Hova descendent chaque année le fleuve Mahavavy, au sud de la baie de Boeny, formant des « caravanes » de 10 000 têtes de bétail et 2000 à 3000 captifs destinés à Boeny³⁷. Les Antaloatra détiennent le monopole des échanges avec les habitants de l'île³⁸, à la manière des Swahili sur le continent africain. Ainsi l'intense traite effectuée sur le nord-ouest de Madagascar au XVI^e et XVII^e siècle s'explique par cet approvisionnement massif et régulier en esclaves du centre de l'île. Probablement lié à l'origine à une situation politique troublée, il ne fait guère de doutes qu'il ait été entretenu par des conflits devenus razzias, sinon véritables guerres de capture, dans le but de fournir le marché des esclaves aux mains des Antaloatra. Ceux-ci revendent ensuite les captifs à des commerçants swahili, comoriens, et arabes, dans les ports de Langany, puis de Boeny, et parfois dans la région de Sada³⁹.

L'archipel des Comores est la seconde zone visitée par les marchands d'esclaves swahili ou arabes, principalement les îles d'Anjouan et de Mohely, car il tient le rôle de plateforme de redistribution des esclaves du nord-ouest de Madagascar. Cette activité est l'une des principales sources de revenu de l'archipel, qui jouit au XVI^e et XVII^e siècle d'une grande prospérité commerciale et reste à l'écart des prétentions des Portugais⁴⁰. Les négociants comoriens achètent en effet des esclaves à Madagascar, ainsi que du riz, de la viande et du bétail⁴¹, puis les revendent aux embarcations abordant l'archipel. Il semble même, si l'on en croit le turc Piri Reis, que les esclaves sont non seulement stockés, mais également encouragés à se reproduire dans les îles en attendant d'être exportés⁴². Cette indication soulève un problème important : les esclaves appartenant à des maîtres swahili ou comoriens étaient-ils parfois revendus après avoir travaillé dans leurs foyers ou dans leurs champs, et par conséquent après avoir subi une certaine acculturation ? Cette question, liée au problème de l'esclavage au sein des sociétés du littoral, nécessiterait de plus amples investigations⁴³.

A Madagascar, comme aux Comores, les trafiquants arabes proviennent essentiellement de la mer Rouge et de la côte sud-arabique, et leur présence est attestée au XVI^e siècle et durant tout le XVII^e siècle. Néanmoins la plupart des acheteurs d'esclaves sont des Swahili venus des cités de « la côte de Malindi », depuis Mombasa jusqu'à Mogadiscio.

³⁵ Ce trafic est mentionné par des sources portugaises, anglaises, et françaises, qui toutes citent le terme Hova : « *Relação da jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço* » in LEITÃO, *Os dois descobrimentos da Ilha de São Lourenço*, p. 207 ; « *A Voyage in ye ship Frances from Mossambique for St. Lawrence [1640]* » in ELLIS S., « Un texte du XVII^e siècle sur Madagascar », *Omalysy Anio*, 9, 1979, pp. 157-158, 163 ; « *Mémoire sur les côtes orientales et occidentales d'Afrique contenant des instructions bonnes pour les navigateurs* », vers 1696, Archives Nationales de France, Paris (ANF), Marine 3JJ342, doc. 1, p. 25.

³⁶ Hova désigne les habitants de l'Imerina, et plus généralement en Imerina les hommes libres qui ne sont pas nobles.

³⁷ ELLIS, « Un texte du XVII^e siècle sur Madagascar », p. 157.

³⁸ SANTOS, *Etiópia Oriental*, p. 267.

³⁹ Pour la traite à Sada : « Lettre du Père Luis Mariano, datée de Mozambique le 24 août 1619 », *COACM*, 2, p. 312 et BUCKERIDGE N., *Journal and letter book of Nicholas Buckeridge 1651-1654*, Minneapolis, University of Minnesota Press, éd. JENSON J.R., 1973, p. 46.

⁴⁰ NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », pp. 139-152.

⁴¹ « The second voyage of Captaine Walter Peyton into the East-Indies [...] in January 1614 » et « Observations collected out of the Journall of Sir Thomas Roe [1615] » in PURCHAS S., *Hakluytus Posthumus or Purchas his Pilgrims*, Londres, 1625-1626, rééd. New York, 1965, vol. 4, 292, 315 ; « Relâche de Pieter van den Broecke aux îles Comores, en 1614 », *COACM*, 2, pp. 84, 93 ; « Registre des conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar (de W. Courteen et C^{ie}) », *COACM*, 5, p. 518. Ces échanges sont évoqués dès 1521 (NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », pp. 149-150).

⁴² « Ils élèvent les esclaves comme agneaux et moutons » (in ALLIBERT C., « Une description turque de l'océan Indien au XVI^e siècle, l'océan Indien occidental dans le *kitāb-i Bahriye* de Piri Re'is (1521) », *Etudes Océan Indien*, 10, 1988, p. 27).

⁴³ Edward Alpers, communication personnelle.

Leur négoce est évoqué dès 1506, et certaines sources du XVII^e siècle précisent qu'ils se rendent chaque année à Madagascar⁴⁴. D'autres biens sont achetés par les marchands swahili dans le nord-ouest de l'île : surtout du riz, du bétail et de la viande, ressources qui y sont abondantes⁴⁵. Les modalités des échanges entre les Swahili et les Antaloatra nous sont cependant inconnues, les esclaves et les autres biens étant peut-être acquis contre des tissus indiens et des métaux⁴⁶. Les échanges sont également permanents entre les Comores et la côte swahili, tant en produits agricoles qu'en esclaves⁴⁷.

Parmi les négociants swahili, les commerçants de l'archipel de Lamu détiennent apparemment l'essentiel du trafic d'esclaves malgaches vers la côte est-africaine. Le commerce des Swahili de Pate à Madagascar est mentionné pour la première fois en 1589⁴⁸, puis à plusieurs reprises au cours du XVII^e siècle. Les villes de Lamu et Faza sont également citées, de même que l'île de Pate en général⁴⁹. En outre, lorsque Dom Jerónimo Chingulia, souverain de Mombasa en rébellion contre les Portugais, se réfugie à Boeny en 1635, il y est défendu par de très nombreux Swahili venus de Pate, Lamu et Siyu⁵⁰. Plus généralement, les récits évoquant Chingulia entre 1633 et 1637 sont particulièrement explicites sur les réseaux tissés entre Pate, le nord-ouest de Madagascar, les Comores et le Hadramaout (surtout le port de Shihr), qui sont en grande partie entretenus par les élites politiques et économiques de Pate⁵¹.

D'après Mariano en 1616 et 1619 et Buckeridge en 1663, les navires de Pate viendraient chaque année, ou presque, à Boeny pour charger des esclaves⁵². Près de 2000 esclaves seraient ainsi embarqués annuellement depuis Boeny et Sada par les négociants de

⁴⁴ Afonso de Albuquerque au roi, 06.02.1507, *Documentos sobre os Portugueses em Moçambique e na África Central, 1497-1840 (DPMAC)*, Lisbonne, Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1962-1975, vol. 2, pp. 122-123 ; ALLIBERT, « Une description turque de l'océan Indien au XVI^e siècle », p. 21 ; COUTO, *Da Ásia*, 7-4-5, p. 317 ; SANTOS, *Etiópia Oriental*, p. 267 ; « A Journall of the third voyage to the East India [...] written by William Keeling [1608] » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 2, p. 515 ; « Relação da jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço » in LEITÃO, *Os dois descobrimentos da Ilha de São Lourenço*, pp. 207-208 ; « Lettre du Père Luis Mariano [...] 24 août 1619 », *COACM*, 2, p. 312 ; Vice-roi au roi, Goa, 12.03.1623, Arquivos Nacionais / Torre do Tombo (AN/TT), Lisbonne, *Documentos Remetidos da Índia* 17, f. 10 ; « Viagem que fez o Padre Ant.^o Gomez, da Comp.^a de Jesus, ao Imperio de de [sic] Manomotapa [...] », éd. AXELSON E., *Stydia*, 3, 1959, p. 229 ; BARRETO M., « Informação do estado e conquista dos Rios de Cuama [...] 11 de dezembro de 1667 », *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 4^e serie, 1, 1883, p. 55 ; ARMSTRONG J.C., « Madagascar and the slave trade in the seventeenth century », *Omalý sy Anio*, 17-20, 1984, pp. 213-216.

⁴⁵ A. de Albuquerque au roi, 06.02.1507, *DPMAC*, 2, pp. 120-123 ; ELLIS, « Un texte du XVII^{ème} siècle sur Madagascar », p. 157 et BUCKERIDGE, *Journal and letter book*, p. 46.

⁴⁶ Ces produits sont pillés à Langany par les Portugais en 1506 (A. de Albuquerque au roi, 06.02.1507, *DPMAC*, 2, pp. 122-123).

⁴⁷ Les sources sont nombreuses à ce sujet, par exemple : Vice-roi au roi, 27.12.1506, *As gavetas da Torre do Tombo*, vol. X : *gav. XIX-XX, maços I-7*, Lisbonne, Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1974, p. 364 ; SANTOS, *Etiópia Oriental*, p. 270 ; « A Journall of all principall matters passed in the twelfth Voyage to the East-India, observed by me Walter Payton [1612] » et « The second voyage of Captaine Walter Peyton into the East-Indies » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 4, 183, 292 ; « Registre des conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar », *COACM*, 5, p. 518.

⁴⁸ Gouverneur de l'Inde au roi, Pangim, 04.12.1589, Filmoteca Ultramarina Portuguesa (FUP), Instituto de Investigação Científica Tropical - Centro de Estudos de História e Cartografia Antiga, Lisbonne, *Arquivo General de Simancas, Secretarias Provinciales, Libro 1551*, 32/7 (f. 788).

⁴⁹ « Lettre de Luis Mariano sur sa mission à la côte ouest (vers juillet 1616) » et « Lettre du Père Luis Mariano [...] 24 août 1619 », *COACM*, 2, pp. 213, 305, 311-312 ; « Viagem que fez o Padre Ant.^o Gomez [...] », p. 229 ; SÃO DOMINGOS, *Breve relação das Christandades*, f. 13v ; BUCKERIDGE, *Journal and letter book*, p. 46.

⁵⁰ NOGUEIRA J., *Socorro que de Moçambique foi a S. Lourenço contra o Rei arrenegado de Mombaça fortificado na ilha Massalagem*, Lourenço Marques, Cadernos Moçambicana, éd. BARRETO M., 1971, p. 65.

⁵¹ VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 199-205.

⁵² « Lettre de Luis Mariano [...] (vers juillet 1616) » et « Lettre du Père Luis Mariano [...] 24 août 1619 », *COACM*, 2, pp. 213 et 305 ; BUCKERIDGE, *Journal and letter book*, p. 46.

l'île de Pate selon Buckeridge, et entre 3000 et 4000 selon un rapport portugais de 1663 cité par Axelson⁵³. Les marchands de l'archipel de Lamu forment certainement une communauté puissante et active à Boeny. Nous ignorons s'ils occupent en nombre l'agglomération en dehors de la période d'hivernage des bateaux, mais nous savons qu'ils sont influents auprès des autorités de la ville : en 1619, ils sont désignés comme responsables des difficultés que rencontrent les missionnaires jésuites auprès des dignitaires antaloatra⁵⁴. Les commerçants de l'archipel de Lamu sont également très impliqués dans le trafic des esclaves avec les Comores. Par exemple, en 1620 Beaulieu rencontre au large de Ngazidja (la Grande Comore) deux navires venus de Mayotte et se dirigeant vers Lamu, leur port d'attache, chargés d'une grande quantité de riz et de viande fumée et de « beaucoup d'esclaves »⁵⁵.

Les liens privilégiés entre Madagascar, les Comores et la côte swahili, et plus particulièrement l'archipel de Lamu, s'expliquent en grande partie par les réseaux commerciaux établis par des lignages d'origine hadrami et yéménite au XVI^e et XVII^e siècle. En effet, à partir des années 1520-1540 de nombreux clans de sharifs et de sheykh, originaires de Mogadiscio et de Barawa, du Yémen et surtout de l'Hadramaout, s'installent sur la côte est-africaine. Très réputés sur le plan religieux, ils jouissent d'un grand charisme. Leur première escale est souvent Pate, où ils fondent des lignages, ainsi qu'à Lamu et dans d'autres villes de la région. Au XVII^e siècle, la plupart de ces groupes s'établissent également, depuis l'archipel de Lamu, sur le reste du littoral, notamment aux Comores, dans les îles d'Anjouan, Mohéli et Ngazidja, où ils dirigent parfois de petits sultanats. Ces clans sont très investis dans la navigation et le négoce, et se rencontrent jusqu'en Indonésie. En Afrique orientale ils auraient contribué, selon Martin et Pouwels, à créer de complexes réseaux commerciaux dès le XVI^e siècle⁵⁶. De tels réseaux sont entretenus par les lignages implantés en divers points du littoral et sont favorisés par le rôle politique prééminent de certains d'entre eux, en particulier aux Comores⁵⁷.

Nous pouvons avancer que ces réseaux reposent en partie sur la traite des esclaves malgaches. Cette hypothèse pourrait expliquer l'ampleur des relations commerciales entre l'archipel de Lamu, les Comores et Madagascar que mettent en avant les sources. Toutefois, cela ne signifie pas que les migrants hadrami et yéménites aient eux-mêmes mis en place la traite depuis Madagascar ; puisque les ports antaloatra existent depuis au moins la fin du XIV^e siècle, ou le XV^e siècle, qu'ils partagent avec les villes swahili des mythes de fondation shirazi, et que le commerce des esclaves s'y pratique très probablement avant le XVI^e siècle⁵⁸.

Outre les chroniques arabes et swahili citées par Martin et Pouwels, la documentation portugaise confirme les liens commerciaux étroits entre la côte swahili, le sud de la péninsule arabique, la mer Rouge, les Comores et Madagascar. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple de Pate, Monclaro mentionne dès 1570 l'intense trafic entre la cité et la mer Rouge⁵⁹. Au début du XVII^e siècle, Diogo do Couto met en lumière ces liens : selon lui, l'île de Ngazidja est alors divisée en une vingtaine de royaumes, dirigés par des « Maures arabes » qui étaient auparavant passés par la « côte de Malindi » avant de s'établir sur l'île. Il ajoute que chaque

⁵³ BUCKERIDGE, *Journal and letter book*, p. 46 ; AXELSON, *Portuguese in South-East Africa 1600 – 1700*, p. 141.

⁵⁴ « Lettre du Père Luis Mariano [...] 24 août 1619 », *COACM*, 2, pp. 305, 311-312.

⁵⁵ BEAULIEU A. de, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales, 1619-1622, un marchand normand à Sumatra*, Paris, Maisonneuve et Larose, éd. LOMBARD D., 1996, p. 70.

⁵⁶ MARTIN B.G., « Arab migrations to East Africa in medieval times », *IJAHS*, 7(3), 1974, pp. 377-389 ; POWWELS R.L., *Horn and Crescent, cultural change and traditional Islam on the East African coast, 800-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, pp. 37-42.

⁵⁷ VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 158-169, 179-180.

⁵⁸ La traite avec Malindi et Mombasa est constatée par les Portugais lors de leur premier voyage dans l'île en 1506 (A. de Albuquerque au roi, 06.02.1507, *DPMAC*, 2, pp. 122-123).

⁵⁹ « Relação (cópia), feita pelo Padre Francisco de Monclaro [...] da expedição ao Monomotapa, comandada por Francisco Barreto », *DPMAC*, 8, pp. 354-355.

année des commerçants de La Mecque (la mer Rouge) abordent Ngazidja pour y acheter des esclaves et d'autres biens⁶⁰. Par ailleurs, comme il a été dit, les marchands arabes qui se rendent aux Comores proviennent surtout du sud de l'Arabie et les esclaves sont principalement exportés vers cette région, essentiellement à Moka, Aden, Shihr et Kishn⁶¹. Selon des récits de voyage anglais, certains des négociants de Shihr opèrent depuis l'île de Socotra, dépendance du sultanat de Kishn : ils expédient chaque année des navires aux Comores pour se procurer des esclaves et du riz⁶². Une autre source, datée de 1611, signale que quatre navires de petite taille naviguent chaque année entre Moka et la « côte de *Swahell* », chargés d'esclaves achetés à Madagascar, d'ivoire et d'ambre gris⁶³. Ces diverses cités portuaires du Yémen et de l'Hadramaout sont les principaux centres d'échange arabes reliés à l'Afrique de l'est avant qu'Oman ne devienne une puissance maritime dans la seconde moitié du XVII^e siècle. L'une de leurs fonctions est de réexporter vers la mer Rouge et l'Égypte les produits issus du commerce de l'océan Indien occidental, tels les tissus indiens, et par conséquent les esclaves africains ainsi que le suggèrent les textes : Piri Reis cite d'ailleurs le Yémen et Jeddah comme lieux de revente des esclaves acquis aux Comores⁶⁴. Les trafiquants de Mogadiscio, Barawa, Malindi, Mombasa, et bien sûr des Comores commercent également à Madagascar. Une partie d'entre eux sont sans nul doute issus des lignages hadrami et yéménites installés dans ces régions.

Deux documents confortent cette hypothèse plus franchement. D'après Barreto, les commerçants de la mer Rouge, Barawa et Mogadiscio qui fréquentent les ports de Madagascar afin d'acheter des esclaves sont des « *cacizes* »⁶⁵. Ce terme, transcrit de l'arabe *qasis* (prêtre), ou de son équivalent swahili *kasisi*, désigne dans les ouvrages portugais un religieux musulman, donc éventuellement un sharif ou tout autre personnage dépositaire d'un charisme religieux. São Domingos est encore plus explicite : « *Sur cette île de Pate, viennent accoster des embarcations, qui de La Mecque vont à l'île de Saint Laurent [Madagascar] avec des sharifs, qui sont leurs cassizes [qasis], et qui là sèment leur secte, et ramènent de nombreux Buques [Buki, Malgaches], enfants païens, pour les apporter à La Mecque* »⁶⁶. Cet extrait met très clairement en évidence les connexions entre la mer Rouge, les cités de l'archipel de Lamu et Madagascar ou les Comores. Ces circuits commerciaux semblent ainsi partiellement aux mains de groupes sharifiens, présents du sud de la péninsule arabique jusqu'aux contrées d'origine des esclaves, en passant par l'archipel de Lamu. Bien que les informations manquent pour déterminer avec certitude si ces lignages se sont fixés à Madagascar, des migrants swahili ou arabes s'y installent assurément au XVI^e et au XVII^e siècle⁶⁷, motivés par ces échanges commerciaux. D'ailleurs, au début du XVIII^e siècle, après la conquête sakalava du nord-ouest de Madagascar, les liens sont encore forts entre la région

⁶⁰ COUTO, *Da Ásia*, 7-4-5, p. 317. Les Swahili sont généralement appelés par les Portugais « Maures de la côte [de Malindi] », par opposition aux « Maures arabes », ou aux « Maures d'Arabie », c'est-à-dire aux habitants du Yémen, du Hadramaout et d'Oman.

⁶¹ SANTOS, *Etiópia Oriental*, pp. 267, 270 ; « Relâche de Pieter van den Broecke aux îles Comores, en 1614 », *COACM*, 2, p. 93 ; « Registre des conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar », *COACM*, 5, p. 518 ; NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », pp. 149-150.

⁶² « Observations of William Finch [1607] » et « A Journall of the third voyage to the East India [1608] » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 4, pp. 13-14 et vol. 2, p. 515.

⁶³ « The sixth voyage, set forth by the East Indian Company [...] written by Sir H. Middleton [1611] » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 3, p. 155. Il s'agit de la première mention du nom *Swahili* dans une source européenne.

⁶⁴ ALLIBERT, « Une description turque de l'océan Indien au XVI^e siècle », p. 27.

⁶⁵ BARRETO, « Informação do estado e conquista dos Rios de Cuama », p. 55.

⁶⁶ SÃO DOMINGOS, *Breve relação das Christandades*, f. 13v.

⁶⁷ KENT, *Early kingdoms in Madagascar*, pp. 103-104 ; MARTIN, « Arab migrations to East Africa », p. 381 ; NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », p. 145.

et l'archipel de Lamu : une tradition antalaotra rapporte ainsi qu'une princesse sakalava islamisée épouse un « Arabe » originaire de Pate⁶⁸.

Les chroniques et les traditions orales relatives aux prestigieux lignages hadrami et yéménites établis sur la côte swahili durant cette période datent de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle. Toutes insistent sur leur notoriété et leur prosélytisme religieux, leur rôle de médiateurs politiques, ou leur aide décisive face aux Portugais et aux Oromo, à l'appel des Swahili⁶⁹. En réalité, le négoce a vraisemblablement constitué leur principale motivation pour s'installer en Afrique orientale, et notamment le commerce des esclaves. Mais il n'est pas surprenant qu'un tel trafic soit absent des traditions, *a fortiori* rédigées ou diffusées à cette époque.

Nous ne possédons pas d'informations détaillées sur les conditions de la vente des esclaves par les Swahili aux marchands arabes. Il est très probable cependant que la plupart de ces derniers n'effectuent pas le long trajet jusqu'à Madagascar et aux Comores, et se procurent les esclaves dans les ports swahili du continent, parallèlement à d'autres échanges, essentiellement celui de l'ivoire. Ce trafic n'est guère évoqué par les Portugais au XVI^e siècle, peut-être parce qu'il est plus faible qu'au siècle suivant, et surtout parce qu'ils ne lui portent pas un grand intérêt commercial. D'autant que les textes et les archives sur la côte swahili sont peu nombreux avant la fin du siècle, et concernent principalement les régions de Kilwa, Mozambique et Sofala, où la traite est manifestement très mineure au XVI^e siècle. Nous savons toutefois que les deux expéditions ottomanes qui font une incursion jusqu'à Mombasa, fréquentant plusieurs ports, en 1585-1586 et 1588-1589 obtiennent des esclaves auprès des Swahili⁷⁰. Au XVII^e siècle, l'archipel de Lamu domine la traite swahili depuis Madagascar et les Comores, et la région semble la principale escale des trafiquants d'esclaves sur le littoral, probablement depuis la fin du siècle précédent. Les 2000 à 3000 esclaves exportés annuellement vers l'île de Pate indiquent que les volumes du trafic sont assez considérables. Lorsqu'il séjourne à Pate en 1606, São Bernardino apprend que des « Maures arabes » ont abordé la ville pour acheter de jeunes esclaves⁷¹. En outre, un autre voyageur qui accompagne São Bernardino, Nicolau de Orta Rebelo, mentionne dans sa propre relation que le navire que les deux hommes empruntent pour quitter Pate et se rendre à Ormuz est chargé de très nombreux esclaves⁷². De même, s'ajoutant aux informations d'origine portugaise et au récit de Buckeridge, une source anglaise de 1645 rapporte que Pate et Barawa seraient deux villes où les esclaves se vendent à bas prix⁷³.

La prééminence de l'archipel de Lamu comme port de redistribution des esclaves malgaches s'explique par les réseaux commerciaux établis avec Madagascar et les Comores, mais également par sa position périphérique par rapport aux centres de commandement portugais sur la côte swahili. À partir des années 1590 Mombasa passe sous le contrôle des forces portugaises, et la région située entre l'agglomération et Mozambique est très fréquentée par les Portugais jusqu'à la fin du XVII^e siècle⁷⁴. L'archipel de Lamu, plus excentré, reçoit certainement plus de navires arabes que les autres cités, notamment car les bateaux sont contraints de payer des taxes à Mombasa, ce qui n'est pas le cas à Pate avant l'installation

⁶⁸ GUILLAIN C., *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, Paris, 1845, pp. 21-22.

⁶⁹ MARTIN, « Arab migrations to East Africa », p. 381 ; POUELS, *Horn and Crescent*, pp. 40-42.

⁷⁰ COUTO, *Da Ásia*, 10-8, p. 185 et SANTOS, *Etiópia Oriental*, p. 355.

⁷¹ SÃO BERNARDINO, *Itinerário da Índia por terra*, p. 74.

⁷² REBELO N. de Orta, *Un voyageur portugais en Perse au début du XVII^e siècle*, Lisbonne, Fundação Calouste Gulbenkian, éd. VERÍSSIMO SERRÃO J., 1972, pp. 77, 85.

⁷³ « Registre des conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar », *COACM*, 5, p. 445.

⁷⁴ Pour une étude révisée de la souveraineté portugaise sur le littoral de Mombasa, voir VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*.

d'une douane en 1633⁷⁵. Lisbonne se plaint d'ailleurs que les navires abordent plus souvent la région, qui s'enrichit au détriment de Mombasa⁷⁶. De plus, d'une façon générale, les embarcations arabes subissent de la part des Portugais des restrictions à leur commerce, qui les poussent naturellement à éviter Mombasa. Enfin les Portugais sont sans nul doute opposés à la vente d'esclaves par les Swahili aux Arabes, du fait de leur islamisation systématique, dénoncée par des nombreux auteurs. Ainsi, selon Buckeridge, les esclaves sont abondants et bon marché sur toute la côte, excepté les lieux où se rendent les Portugais⁷⁷. Comme aux Comores, la traite sur l'île de Pate bénéficie de la faible présence des Portugais, qui sont d'ailleurs définitivement évincés de la région en 1660⁷⁸. En définitive, toutes ces causes favorables au trafic sont liées, puisque les lignages hadrami et yéménites s'installent justement dans les zones où les Portugais ne sont pas très influents : archipel de Lamu et Comores principalement. Toutefois d'autres agglomérations accueillent également des traitants arabes, essentiellement Malindi et Mombasa au début du XVI^e siècle, puis Barawa et Mogadiscio au XVII^e siècle. Par ailleurs, les commerçants swahili et comoriens se rendent eux aussi en Arabie pour y vendre des esclaves⁷⁹. Les plus grands navires swahili peuvent naviguer jusqu'en Arabie et il semble même qu'à certaines occasions les plus riches des souverains et commerçants swahili envoient leurs propres bateaux jusqu'à la côte occidentale de l'Inde⁸⁰.

Il est très difficile d'estimer l'ampleur de la traite menée par les Swahili des régions de Mombasa et de l'archipel de Lamu à Madagascar. Les sources sont très insuffisantes pour le XVI^e siècle, et leur absence pourrait nous amener à sous-estimer les volumes du trafic durant cette période. Néanmoins il semble que l'on puisse suggérer une augmentation de la traite au cours du XVII^e siècle. D'une part, du fait de l'évocation plus systématique du commerce des esclaves par les Portugais, et d'autre part de la nette croissance des échanges commerciaux que connaissent les agglomérations de l'archipel de Lamu au XVII^e siècle, en particulier la ville de Pate⁸¹. D'après les chiffres donnés par Buckeridge et les Portugais en 1663, et le nombre d'esclaves conduits à Boeny par les Merina en 1640, la traite malgache représente au minimum 3000 esclaves par an au XVII^e siècle. Cette évaluation correspond également aux propos de Barreto en 1667, qui avance le chiffre de plus de 3000 esclaves par an exportés de Madagascar par les marchands de la mer Rouge, Barawa et Mogadiscio⁸².

Cependant, excepté le volume de la traite merina et l'approximation de Barreto, les estimations dont nous disposons ne concernent que la traite effectuée par les bateaux de l'île de Pate. Il faudrait donc y ajouter, pour ce qui concerne les Swahili de la côte africaine uniquement, le commerce de villes comme Mombasa, Malindi, Barawa, Mogadiscio et peut-

⁷⁵ VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 128-143.

⁷⁶ Roi au vice-roi, Lisbonne, 25.01.1614, *Documentos remetidos da Índia ou Livros das Monções*, Lisbonne, 1889, vol. 9, t. 3, p. 13.

⁷⁷ BUCKERIDGE, *Journal and letter book*, p. 46.

⁷⁸ VERNET, « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise », p. 94.

⁷⁹ Ainsi les navires, évoqués précédemment, qui chaque année se rendent à Moka, paraissent appartenir à des marchands vivant sur la côte swahili (« The sixth voyage, set forth by the East Indian Company [...] written by Sir H. Middleton » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 3, p. 155). Une source de 1613 livre le témoignage suivant à propos des habitants de Moheli : « Ils construisent des bateaux sur cette île, et commercent avec eux, le long de la côte de Malindi, et en Arabie, avec des fruits et des esclaves » (« A journall of all principall matters passed in the twelfth voyage to the East-India » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 4, p. 183).

⁸⁰ Toutefois dans ce cas les navires ne sont probablement pas des *mitepe*, les embarcations swahili traditionnelles. Pour une analyse plus complète de ce problème, voir VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 150-155.

⁸¹ VERNET, « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise », pp. 93-97 et *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, *passim*.

⁸² BARRETO, « Informação do estado e conquista dos Rios de Cuama », p. 55.

être d'autres agglomérations, qui, bien que plus faible que celui de l'archipel de Lamu, est mentionné par les Portugais. Armstrong propose une fourchette large située entre 40 000 et plus de 150 000 esclaves exportés au cours du XVII^e siècle depuis Boeny, en prenant toutefois en compte la traite non européenne globale (Swahili, Comoriens et Arabes)⁸³. Dans ce contexte, nous pourrions peut-être avancer une estimation d'environ 2000 à 3000 esclaves par an pour la traite effectuée par les Swahili eux-mêmes directement depuis Madagascar, et excluant la traite avec les Comores ou menée par les Comoriens. D'autre part, les capacités de chargement des bateaux construits pour les Swahili, ou affrétés par les Swahili, rendent tout à fait crédibles de tels chiffres, et auraient peut-être même tendance à les augmenter. Ainsi, en 1506 deux embarcations appartenant à des résidents de Kilwa sont arraisonnées par les Portugais : chacune d'entre elles transporte 180 esclaves⁸⁴. De même, en 1616, un grand négociant de Pate, en escale à Anjouan alors qu'il est en route pour Madagascar, prend à bord de son bateau près de 250 à 300 Portugais naufragés⁸⁵. Un témoignage anglais de 1646 mentionne qu'une embarcation d'Anjouan a débarqué 500 esclaves de Boeny dans l'île⁸⁶. Enfin, nous savons que certains navires swahili sont suffisamment grands pour pouvoir voyager jusqu'en Arabie.

En plus des réseaux d'approvisionnement en esclaves malgaches, il semble que les Swahili se fournissent également en captifs sur le continent africain. Cette traite apparaît néanmoins très marginale avant le XVIII^e siècle. Dans l'arrière-pays de Mozambique et des îles Kerimba, les Portugais de Mozambique se procurent des esclaves auprès des populations continentales, notamment des Makua, depuis la fin du XVI^e siècle. Il est probable que des Swahili de la région, ou de la côte qui s'y trouve au nord, figurent également parmi les acheteurs, comme l'indique Santos⁸⁷. Toutefois, la documentation laisse paraître que ce trafic n'est en rien comparable avec les proportions qu'il prendra au XVIII^e siècle, l'ivoire dominant alors très nettement les échanges dans la région⁸⁸.

Sur le reste de la côte swahili, au nord du cap Delgado, le commerce des esclaves avec les groupes du continent est extrêmement réduit, voire dans la plupart des cas quasiment inexistant. Cette situation perdurera d'ailleurs jusqu'au XIX^e siècle, la région de Kilwa mise à part ; ainsi aucune des sources traitant du littoral swahili entre 1500 et 1800 n'évoque une telle traite, à de rares et mineures exceptions près. C'est le cas des Katwa, une population d'origine somali établie au XVII^e siècle entre l'archipel de Lamu et Barawa. D'après Santos ils vendent des femmes captives, infibulées, et des enfants eunuques, de grande valeur. De son côté, Lobo apprend en 1624 que des esclaves sont vendus depuis la région du fleuve Juba, notamment des Katwa⁸⁹. Il est possible également que des femmes oromo de cette zone soient livrées comme concubines, une fonction où elles sont très appréciées, comme cela se produit au XIX^e siècle⁹⁰. Cependant, ce type de traite, concernant des esclaves très spécifiques et

⁸³ ARMSTRONG, « Madagascar and the slave trade », p. 216.

⁸⁴ Pero Ferreira Fogaça au roi, Kilwa, 31.08.1506, *DPMAC*, 1, pp. 618-619 et Nuno Vaz Pereira à Fernão Cotrim, Kilwa, 14.01.1507, *DPMAC*, 2, pp. 36-37.

⁸⁵ BOCARRO A., *Década 13 da história da Índia*, Lisbonne, 1876, vol. 1, pp. 636-637.

⁸⁶ Néanmoins ce chiffre est certainement surestimé (« Registre des conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar », *COACM*, 5, pp. 515, 518).

⁸⁷ SANTOS, *Etiópia Oriental*, pp. 252, 299-300 ; LINSCHOTEN J.H. van, *Itinerário, viagem ou navegação para as Índias Orientais ou Portuguesas*, Lisbonne, Comissão Nacional para as Comemorações dos Descobrimentos Portugueses, éd. POS A. et LOUREIRO R.M., p. 82 ; BARRETO, « Informação do estado e conquista dos Rios de Cuama », p. 35.

⁸⁸ ALPERS, *Ivory and slaves in East Central Africa*, p. 63.

⁸⁹ SANTOS, *Etiópia Oriental*, pp. 377-378 ; LOBO J., *The itinerário of Jerónimo Lobo*, Londres, The Hakluyt Society, éd. LOCKHART D., 1984, p. 59.

⁹⁰ PICKERING C., *The races of man and their geographical distribution*, Philadelphie, 1848, p. 211 ; BRENNER R., « Renseignements obtenus relativement au sort du Baron de Decken et informations

onéreux, reste parfaitement secondaire. Selon de nombreux documents portugais, les habitants de l'arrière-pays des cités swahili fournissent celles-ci quasi exclusivement en ivoire et en divers produits agricoles et naturels.

De même, il est indéniable, d'après les sources, que les Swahili se limitent à un esclavage marchand, et qu'ils ne pratiquent jamais de guerres de capture ni de razzias sur les populations qui les environnent. La société swahili est avant tout mercantile, et non guerrière, et les marchands obtiennent leurs esclaves soit auprès d'autres populations swahili, à Madagascar et aux Comores, soit auprès des continentaux eux-mêmes, dans la région du cap Delgado ou du Juba. Les cités-Etats swahili apparaissent le plus souvent comme de faibles puissances militaires, bien plus fréquemment attaquées par leurs voisins du continent que l'inverse⁹¹, ou dépendantes pour leur défense de forces militaires recrutées parmi les populations continentales - les exemples de ce type abondent pour de nombreuses villes. Il serait en fait inconcevable pour les Swahili de razzier les communautés païennes du littoral. En effet, les cités sont engagées dans des liens de clientélisme très étroits avec ces groupes, qui reposent autant sur des échanges commerciaux continus et indispensables, que sur des alliances politiques et militaires, le versement de tributs (dans un sens ou dans l'autre), ou des travaux agricoles en commun et, en définitive, sur une grande proximité sociale et culturelle⁹². Néanmoins ces relations de clientélisme peuvent être parfois l'occasion d'une redevance en esclaves appliquée à certaines communautés continentales. Ainsi, selon des traditions pokomo, les Swahili de l'archipel de Lamu auraient, à une époque ancienne, imposé à des villages pokomo, soumis à leur autorité, un tribut constitué de deux jeunes garçons et deux jeunes filles pour les grands villages et d'un de chaque pour les petites agglomérations⁹³. Ces faits semblent confirmés par la présence de forgerons pokomo d'origine servile à Siyu⁹⁴. On ne peut toutefois assimiler cet apport en main-d'œuvre servile à la traite pratiquée à Madagascar. Un tel phénomène se rapproche en effet davantage d'une forme très oppressive de clientélisme, et s'inscrit certainement dans de complexes rapports de dépendance que nous ignorons. En outre, les exigences de ce type demeurent limitées et rarissimes - ce tribut aurait d'ailleurs été commué en sacs de riz⁹⁵.

Aucun réseau de commerce des esclaves entre l'intérieur profond et le littoral au nord de Kilwa ne se développe à cette époque, comme ce sera le cas au XVIII^e siècle pour le rivage méridional. On peut supposer que les voies commerciales continentales, la situation politique, et les populations de la région ne se prêtent pas à ce genre de trafic, au contraire de Madagascar puis de la zone de Mozambique et de Kilwa plus tard. Enfin la demande en

géographiques sur le pays de Brava », *Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie*, 1868, t. 2, p. 136 ; YLVISAKER M., *Lamu in the nineteenth century : land, trade, and politics*, Boston University, African Studies Center, 1979, p. 119.

⁹¹ A l'exception de Pate, qui mène des conflits contre les Katwa et les Bajun au XVII^e siècle, mais ces actions s'inscrivent dans une guerre de conquête plus large qui touche l'ensemble de la région (VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 271-295, 303-340).

⁹² Pour un résumé sur la question voir POUWELS R.L., « The battle of Shela : the climax of an era and a point of departure in the modern history of the Kenya coast », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 123, 1991, pp. 367-371, 381-382 ; ainsi que VERNET T., « Le territoire hors les murs des cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1600-1800 », *Journal des Africanistes*, 74(1-2), 2004, pp. 381-411 et *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, *passim*.

⁹³ WERNER A., « Some notes on the Wapokomo of the Tana Valley », *Journal of the African Society*, 12, 1912, p. 366 et « The Bantu coast tribes of the East Africa Protectorate », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 45, 1915, p. 336. Les Pokomo sont une population d'agriculteurs occupant les rives du fleuve Tana, au sud de l'archipel de Lamu.

⁹⁴ BROWN H., *History of Siyu : the development and decline of a Swahili town in the northern Kenya coast*, Bloomington, University of Indiana, *Ph.D. thesis*, 1985, p. 180.

⁹⁵ WERNER, « Some notes on the Wapokomo », p. 366.

esclaves n'est pas suffisante pour susciter d'autres zones d'achat des esclaves et se satisfait de l'offre malgache.

La demande portugaise et indienne

A la demande arabe en esclaves, il faut ajouter celle des Portugais, dont l'impact sur la traite doit être mesuré⁹⁶. En plus de la région de Mozambique, les Portugais se procurent à Sofala et dans son arrière-pays des esclaves, dont ils font un usage important dans leurs implantations de la zone⁹⁷. Une grande partie des esclaves provient également du commerce régulier établi entre Mozambique et les ports du nord-ouest de Madagascar entre la fin du XVI^e siècle et celle du XVII^e, et parfois des Comores⁹⁸. Cependant ce trafic est nettement plus faible que celui qu'y exercent les Swahili et les Arabes en vue de fournir le marché arabe, car la présence portugaise dans l'île n'est ni aussi massive ni aussi régulière⁹⁹. De la main des Swahili, les Portugais obtiennent également des esclaves sur le rivage au nord de Kilwa. La plupart d'entre eux sont destinés à Goa¹⁰⁰, où ils sont employés par l'administration portugaise, notamment comme soldats ou marins¹⁰¹, ou vendus comme domestiques et gardes du corps¹⁰². Il semble que Zanzibar soit l'une des principales sources d'approvisionnement en esclaves des Portugais de Mombasa, un commerce mené par les colons établis à Zanzibar et par ses habitants - peut-être s'agit-il d'esclaves nés dans l'île, puisqu'ils y sont nombreux d'après Monclaro¹⁰³.

Il n'est pas aisé d'évaluer le volume de la traite portugaise depuis la côte swahili. La demande pour l'Inde est assez faible, probablement de l'ordre de quelques centaines d'esclaves par an, car la main-d'œuvre y est abondante et bon marché¹⁰⁴. De plus, il est très improbable, pour des motifs religieux, que les Portugais se soient engagés dans le commerce des esclaves avec l'Arabie. Par contre, ils se procurent sans nul de doute des captifs pour un usage local, sur le littoral swahili lui-même : ils sont par exemple domestiques au service de particuliers ou maçons, voire soldats, sous les ordres du gouverneur de Mombasa. On trouve

⁹⁶ Précisons que les Portugais ne pénètrent pas l'intérieur du continent au nord du Zambèze et n'ont jamais razzié les populations du rivage. Ils obtiennent des esclaves uniquement par voie de commerce.

⁹⁷ La première mention de l'achat d'un esclave remonte à 1505 (Pero de Anhaia à Manuel Fernandes, Sofala, 06.12.1505, *DPMAC*, 1, pp. 318-321), elles sont nombreuses par la suite.

⁹⁸ SANTOS, *Etiópia Oriental*, p. 299 ; « The second voyage of Captaine Walter Peyton into the East-Indies » in PURCHAS, *Hakluytus Posthumus*, vol. 4, p. 292 ; ELLIS, « Un texte du XVII^{ème} siècle sur Madagascar », p. 157 ; BUCKERIDGE, *Journal and letter book*, p. 44.

⁹⁹ NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », p. 150 ; ARMSTRONG, « Madagascar and the slave trade », p. 216.

¹⁰⁰ LINSCHOTEN, *Itinerário*, pp. 82, 182 ; SANTOS, *Etiópia Oriental*, pp. 335, 340 ; SÃO BERNARDINO, *Itinerário da Índia por terra*, p. 57 ; BOCARRO A., *O livro das plantas de todas as fortalezas, cidades, e povoações do Estado da Índia Oriental*, Lisbonne, Imprensa Nacional - Casa de Moeda, éd. CID I., 1992, vol. 2, p. 42 ; « William Alley : an English visitor to Mombasa in 1667 » in FREEMAN-GRENVILLE, *The East African Coast, select documents*, p. 190.

¹⁰¹ En 1589, les villes de Faza, Siyu et Pate sont chacune condamnées à fournir vingt esclaves par an pour les galères de l'*Estado da Índia* (COUTO, *Da Ásia*, 11-10, p. 56). En 1633 Baltasar Marinho achète sur l'île de Pate, ou à Mombasa, dix-sept esclaves destinés à servir l'administration à Goa (Baltasar Marinho, Goa, 04.02.1634, transcription d'un document de l'Arquivo Histórico Ultramarino, Lisbonne (AHU), Fort Jesus Museum Library, Mombasa, f. 11).

¹⁰² COUTO D., « 'Goa dourada', la ville dorée », in CHANDEIGNE M. (dir.), *Goa 1510-1685, l'Inde portugaise, apostolique et commerciale*, Paris, Autrement, 1996, pp. 47, 53, 58, 63 ; PEARSON, *Port cities and intruders*, p. 161 ; ALPERS, « Africans in India », pp. 34-35.

¹⁰³ « Relação (cópia), feita pelo Padre Francisco de Monclaro », *DPMAC*, 8, pp. 346-347 et SÃO BERNARDINO, *Itinerário da Índia por terra*, p. 50.

¹⁰⁴ LINSCHOTEN, *Itinerário*, pp. 182-183 ; ALPERS, *Ivory and slaves in East Central Africa*, p. 95 ; PEARSON, *Port cities and intruders*, p. 161.

parmi eux des individus d'origine katwa ou malgache¹⁰⁵. Dans certains cas, ils servent de main-d'œuvre agricole. Bocarro mentionne en effet que les Portugais auraient introduit des esclaves à Pemba pour cultiver, ce que semble attester une chronique anonyme de Pemba, découverte au début du XX^e siècle¹⁰⁶. Le commerce des esclaves par les Portugais auprès des Swahili et des Antalaotra a certainement contribué à augmenter quelque peu la traite sur la côte est-africaine, comme le suggère Pearson¹⁰⁷. Mais il n'est qu'un modeste supplément à la traite destinée à l'Arabie, représentant peut-être entre quelques centaines et un millier d'esclaves (au maximum) par an, pour l'Inde ou les colonies portugaises du littoral ; d'autant que la part qu'y prennent effectivement les Swahili est probablement assez limitée, puisque les Portugais obtiennent aussi des esclaves de la part de populations non-swahili. Quant aux autres nations européennes, Anglais et Hollandais, leur traite est nulle sur le rivage swahili, fréquenté presque exclusivement par les Portugais, et se cantonne au nord ouest de Madagascar¹⁰⁸.

A l'opposé, les marchands indiens - musulmans ou hindous - abordent chaque année la côte swahili et il n'est pas exclu qu'ils aient obtenu des esclaves auprès des Swahili puisque les esclaves africains sont présents en Inde. Toutefois l'absence de références à un tel commerce tendrait à prouver que ce trafic est resté tout à fait anecdotique. Un seul texte y fait allusion avant le XVIII^e siècle : en 1518, un navire du Gujerat, en route pour Cambay et venu de Malindi, détient à son bord des esclaves. L'essentiel de la cargaison est cependant constituée d'ivoire et de métaux¹⁰⁹. Beaucoup plus tard, en 1777, le négrier français Morice prétend que des marchands de Surat sont engagés dans la traite avec Zanzibar¹¹⁰, mais les esclaves peuvent être destinés au golfe Persique, où les commerçants indiens sont très nombreux. On rencontre des esclaves africains sur la côte occidentale de l'Inde, en dehors des enclaves portugaises, ils demeurent pourtant peu nombreux et semblent, d'autre part, le plus souvent exportés depuis l'Arabie ou le golfe Persique¹¹¹. Il est donc presque certain qu'aucune traite directe significative n'ait existé entre la côte orientale de l'Afrique et l'Inde entre le XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle.

La question de l'esclavage et de l'importation d'esclaves dans la société swahili

Il est très probable que les Swahili se procurent des esclaves malgaches, ou originaires des régions du cap Delgado ou du Juba, pour leurs propres besoins. Bien qu'aucun des spécialistes de la côte orientale de l'Afrique ne s'attarde sur le sujet¹¹², la majorité d'entre eux admettent que des esclaves sont présents, en petit nombre, dans la société swahili avant le

¹⁰⁵ « Regimento que levou Rui Soares de Mello, capitão da fortaleza de Mombaça », Goa, 16.01.1598, Biblioteca Nacional, Lisbonne (BNL), cod. 1987, f. 72 ; « Martyres Japoniae et Mombassae, Diocesis Goanae Processus Martyrum de Mombassa », in FREEMAN-GRENVILLE G.S.P., *The Mombasa rising against the Portuguese*, Oxford, Oxford University Press, 1980, pp. 47, 51, 57-65, 71-73, 89. A Mozambique en 1804, il y a près de 30 à 40 esclaves par foyer aisé (COLIN E., « Notice sur Mozambique », *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, 9, 1809, p. 309).

¹⁰⁶ BOCARRO, *O livro das plantas de todas as fortalezas*, vol. 2, p. 40 ; « Jambangome ms., an Arabic chronicle of Pemba », in GRAY J.M., « Zanzibar local histories (Part II) », *Swahili*, 31, 1960, pp. 121-122.

¹⁰⁷ PEARSON, *Port cities and intruders*, p. 161.

¹⁰⁸ ARMSTRONG, « Madagascar and the slave trade », pp. 217-229 ; MOSCA L., « Slaving in Madagascar : English and Colonial voyages in the second half of the XVII century », communication à paraître dans les actes du colloque *The Siddis of India and the African diasporas in Asia*, tenu à Goa en janvier 2006.

¹⁰⁹ Diogo Lopes de Sequeira au roi, Cochin, 23.12.1518, *DPMAC*, 5, pp. 596-597.

¹¹⁰ FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa*, p. 107.

¹¹¹ HARRIS, *The African presence in Asia*, p. 34.

¹¹² A l'exception notable de Pouwels (« The battle of Shela », pp. 375-381).

XIX^e siècle¹¹³. Comme la traite, l'esclavage au sein de la société swahili avant le XIX^e siècle demeure un terrain à défricher, alors qu'il a été l'objet de multiples études pour la période suivante. Cette complexe question imposerait notamment une réflexion de fond sur les formes de la dépendance et de la servitude dans la culture swahili, et leur rôle dans l'organisation sociale et économique des cités-Etats, dans la lignée des propos de Randall Pouwels¹¹⁴. Pour la présente étude, nous souhaiterions simplement suggérer que des esclaves importés, distincts des clients natifs de l'arrière-pays des cités swahili, sont également au service des Swahili ; ce qui ne signifie pas que leur statut au sein de la société ait été radicalement différent de celui des clients. Le principal problème posé par les sources portugaises sur cette question est la difficulté à y distinguer les clients proprement dits, dont la condition n'est pas servile, des véritables esclaves, « étrangers absolus » issus de sociétés razzées¹¹⁵. Ce problème tient très certainement à la fluidité et à l'ambiguïté du statut des dépendants dans la société swahili, où les esclaves sont considérés comme des dépendants, des clients personnels, et nettement moins comme des biens de propriété. Au XIX^e siècle, la distinction entre les esclaves et les autres subordonnés demeure d'ailleurs toujours malaisée¹¹⁶. La confusion est donc grande dans les textes portugais au sujet des diverses formes d'assujettissement en place dans la société swahili : des termes comme *negros*, *cafres* (de l'arabe *kafir* - infidèle, païen) et *escravos* (esclaves) peuvent bien souvent autant désigner des clients que des esclaves¹¹⁷. D'autres sont plus explicites, surtout les expressions « vassaux » et « vassaux du continent », qui désignent des populations continentales liées à une cité¹¹⁸.

Néanmoins certaines sources sont moins ambiguës, et bien qu'il demeure généralement délicat de distinguer l'origine et le statut des individus employés par des patrons swahili, il n'est pas exclu que parmi ceux-là se trouvent des esclaves originaires des circuits de la traite organisée depuis Madagascar ou la région du cap Delgado. Ils pourraient en effet constituer une main-d'œuvre d'appoint nécessaire à certaines agglomérations swahili. Les emplois des esclaves, ou des dépendants en général, sont très divers sur la côte swahili. Les concubines sont certainement nombreuses : l'un des fils du souverain de Malindi en 1528 est ainsi né de l'une des esclaves « d'origine cafre » du roi¹¹⁹. De même, les élites possèdent très probablement des domestiques d'origine servile¹²⁰. Un texte hollandais de 1773 prétend ainsi que les citoyens d'Anjouan ne travaillent pas, et que tout le labeur est effectué par des esclaves, dans les maisons comme dans les champs¹²¹. Les esclaves peuvent également

¹¹³ Par exemple : FREEMAN-GRENVILLE, « The coast 1498-1840 », p. 152 ; ALLEN, « Swahili culture reconsidered », p. 125 ; YLVISAKER, *Lamu in the nineteenth century*, p. 20 ; HORTON et MIDDLETON, *The Swahili*, p. 135.

¹¹⁴ POWELS, « The battle of Shela », pp. 375-381.

¹¹⁵ MEILLASSOUX C., *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*, Paris, PUF, 1986, rééd. coll. Quadrige, 1998, pp. 68-78.

¹¹⁶ POWELS, « The battle of Shela », pp. 376-377 ; GLASSMAN, *Feasts and riot*, pp. 80-95.

¹¹⁷ Ainsi un texte relate que des « esclaves » auraient été offerts par le souverain de Sofala aux Portugais pour les aider à bâtir un fort (AUGUR J., *Conquista de las Indias de Persia & Arabia [...]*, Salamanque, 1512, in *DPMAC*, 3, p. 612) ; alors que Barros indique qu'il s'agit de « Cafres » manifestement libres et rémunérés (BARROS J. de, *Da Ásia*, Lisbonne, 1552, déc. 1, liv. 10, cap. 2, f. 120v).

¹¹⁸ On la retrouve surtout à propos de Mombasa, pour désigner les Mijikenda (Nyika), et de l'archipel de Lamu au sujet des Oromo, des Katwa et des Bajun, associés à l'une ou l'autre agglomération swahili de la région.

¹¹⁹ BARROS, *Da Ásia*, 4-3-4, p. 143. Le poème *al-Inkishafi*, rédigé vers 1820 et évoquant la fortune passée des grands de Pate, mentionne les femmes autrefois destinées à leur bien-être (ABDALLA BIN ALI BIN NASIR, *Al-Inkishafi, catechism of a soul*, Nairobi, East African Literature Bureau, éd. ALLEN J. de V., 1977, p. 64).

¹²⁰ ABDALLA BIN ALI BIN NASIR, *Al-Inkishafi*, p. 64.

¹²¹ ROSS, « The Dutch on the Swahili coast, 1776-1778 », p. 311. Un siècle plus tôt, Fryer rapporte d'ailleurs que les chefs de famille d'Anjouan ont plusieurs esclaves au service de leur maison (FRYER J., *A new account of East India and Persia, being nine year's travels, 1672-1681*, Londres, The Hakluyt Society, 1909, vol. 1, p. 61).

occuper des postes de gardes personnels¹²², ou de marins¹²³. Des esclaves sont peut-être aussi engagés dans l'artisanat, à la façon des forgerons pokomo de Siyu. On peut imaginer qu'une main d'œuvre servile est employée dans de multiples domaines, comme c'est le cas en Arabie et comme ce sera le cas au XIX^e siècle sur la côte est-africaine.

Mais c'est probablement dans l'agriculture que sont utilisés en majorité les clients¹²⁴, et les esclaves issus de la traite. Les exemples à ce sujet abondent. Les îles de Pemba et de Zanzibar en particulier semblent avoir abrité une population servile relativement importante, ce qui s'explique peut-être par le fait que les communautés swahili qui s'y trouvent possèdent moins de contacts et de clients sur le continent que les cités-Etats situées sur le rivage continental. D'autant que les deux îles sont très fertiles, surtout Pemba, et sont les principaux exportateurs en produits agricoles de la côte swahili, essentiellement à destination de Mombasa. La première ressource de Pemba est d'ailleurs le riz, peu cultivé sur le reste de la côte¹²⁵. Nous pouvons donc supposer que les Swahili des deux îles ont des besoins importants en esclaves. D'ailleurs, en 1570, une révolte de « Cafres du continent » éclate dans les zones agricoles de l'île de Zanzibar¹²⁶, il est probable qu'il s'agisse d'esclaves. D'après Bocarro, qui écrit vers 1634, les Swahili de Pemba, comme les Portugais, ont introduit des « Cafres » pour l'agriculture¹²⁷. La chronique anonyme de Pemba tend à prouver ces propos. Elle relate, dans un récit assez confus, que des Portugais, des Shirazi et des Nabahani seraient venus peupler l'île au début du XVII^e siècle, tous accompagnés d'un grand nombre d'esclaves. Ceux-ci sont installés sur les terres agricoles de l'île, au service de leurs maîtres, et il est à noter que les esclaves sont par la suite hérités avec les propriétés¹²⁸. Peut-être peut-on voir dans cette chronique le récit de l'introduction d'une forme de production esclavagiste dans l'île - il faut cependant rester prudent face à un tel texte, dont la rédaction est peut-être liée à des revendications spécifiques du XIX^e siècle¹²⁹. Kent émet l'hypothèse que la demande en esclaves de Madagascar de la part des Swahili pourrait être associée à leur désir de développer la riziculture sur la côte, afin de ne plus dépendre de l'importation de riz malgache¹³⁰. Les sources manquent pour appuyer avec certitude cette hypothèse, elle semble toutefois relativement crédible au regard de la documentation portugaise. Aux Comores, l'usage d'esclaves semble particulièrement répandu, dans la domesticité comme dans les travaux agricoles - conséquence très certainement du rôle joué par l'archipel dans la traite malgache. Parmi d'autres relations, deux récits datés respectivement de 1671 et 1673 évoquent la

¹²² En 1673 le souverain d'Anjouan est entouré d'une garde constituée d'une douzaine d'esclaves (FRYER, *A new account of East India and Persia*, vol. 1, p. 62). Les gardes du roi de Kilwa en 1776 sont soit des hommes libres soit des esclaves (FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa*, p. 177).

¹²³ En 1709 des « Cafres captifs » d'un Swahili de Kilwa accompagnent un navire au cap Delgado (Manuel de Santo Alberto, Amiza, 18.05.1709, FUP et Historical Archives of Goa (HAG), *Livros das Monções* (LM) 74A, 75/2 (f. 271). D'après Morice, les matelots sont des « Africains » libres ou esclaves (FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa*, pp. 146, 164).

¹²⁴ ALLEN, « Swahili culture reconsidered », pp. 127-129 ; POuwELS, « The battle of Shela », pp. 381-382 ; VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 522-533.

¹²⁵ SANTOS, *Etiópia Oriental*, p. 338 et BOCARRO, *O livro das plantas de todas as fortalezas*, vol. 2, pp. 41-42. En 1686, sous la domination des Portugais, comme en 1711, sous celle des Omanais, la dépendance de Mombasa en céréales de Pemba est totale (João Antunes Portugal au Conselho do Estado, Mombasa, 06.08.1686, FUP et HAG, LM 51B, 29/4 (f. 171) et Anonyme à Mwinyi Juma bin Mwinyi Kaya, LM 77, 25/2 (f. 107)).

¹²⁶ « Relação (cópia), feita pelo Padre Francisco de Monclaro », *DPMAC*, 8, pp. 346-347.

¹²⁷ BOCARRO, *O livro das plantas de todas as fortalezas*, vol. 2, p. 42.

¹²⁸ L'ensemble du texte insiste sur la question des esclaves (« Jambangome ms., an Arabic chronicle of Pemba », in GRAY, « Zanzibar local histories », pp. 121-126).

¹²⁹ Le cas de Pemba, très intéressant, nécessite assurément des recherches plus approfondies.

¹³⁰ KENT, *Early kingdoms in Madagascar*, pp. 70, 186.

présence d'esclaves manifestement employés dans les plantations de cocotiers et d'arbres fruitiers¹³¹.

Parmi les rares documents relatifs à l'usage d'esclaves sur la côte swahili, deux lettres rédigées en 1598 par le souverain et le « prince » de Pate sont assez explicites. D'après leurs auteurs, les habitants de la ville refusent catégoriquement et farouchement la présence de prêtres portugais dans la cité. Leur principale crainte est la conversion au christianisme des « esclaves », rachetés pour l'occasion par les missionnaires - une pratique très courante de leur part. Or ces esclaves ont pour fonction de les aider à cultiver leurs terres, et sont absolument indispensables à leur prospérité¹³². Il y a lieu de penser que ces individus sont bien des esclaves, et non des clients du continent, car ceux-ci seraient plus probablement islamisés, et ne seraient pas rachetés par les ecclésiastiques portugais. Plus tard, dans les années 1770, des témoignages anglais et français montrent que des paysans libres cohabitent avec des agriculteurs d'origine servile au service des agglomérations de Kilwa et d'Anjouan. En particulier, Morice précise que sur les îles de l'archipel de Kilwa l'agriculture est menée par des « Maures » et des « esclaves », alors que sur le continent elle est assurée par des « Maures » et des « Africains libres »¹³³. Ainsi, l'existence de clients originaires du continent, et travaillant librement aux côtés d'un patron swahili, n'exclut pas la présence d'esclaves issus de la traite dans les agglomérations du littoral. En cas de besoin de main-d'œuvre, domestique ou agricole, les Swahili peuvent très probablement employer à leur propre profit les esclaves dont ils font un commerce régulier pour l'Arabie. Les 2000 à 3000 esclaves malgaches transitant par l'île de Pate dans la seconde moitié du XVII^e siècle ont peut-être été partiellement absorbés par la demande locale, à une époque où la cité de Pate connaît un développement considérable et devient la première puissance commerciale et politique de la côte swahili en dehors de Mombasa¹³⁴.

Selon Randall Pouwels, l'esclavage fondé sur la propriété des individus, distinct de la dépendance reposant sur des rapports clientélistes, semble avoir été introduit sur la côte swahili par des étrangers : Portugais, Nabahani et Mazrui principalement¹³⁵ ; ce que pourrait confirmer la chronique de Pemba précédemment citée. Bien que cette question demeure en suspens, il est tentant de voir un lien entre ces nouveaux arrivants en Afrique orientale et le développement apparent, ou accéléré, de la traite et de l'esclavage à Pemba, Zanzibar et dans l'archipel de Lamu à partir de la fin du XVI^e siècle. Cependant, il demeure extrêmement difficile d'évaluer la proportion d'esclaves importés dans la société swahili avant le XIX^e siècle, et par conséquent d'avancer une quelconque estimation du volume de la traite destinée aux agglomérations swahili elles-mêmes. Il est toutefois certain qu'elle ne représente qu'une part modeste du commerce des esclaves, l'essentiel étant réservé à l'Arabie, car il est avéré que les clients continentaux forment une main-d'œuvre abondante au service des Swahili¹³⁶.

¹³¹ SAUVAGET A., « La relation de Melet du voyage de la Haye aux Indes Orientales », *Etudes Océan Indien*, 25-26, 1998, p. 143 et FRYER, *A new account of East India and Persia*, vol. 1, p. 66. Voir également NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », p. 155.

¹³² Sultan Mohammed bin Omar à Francisco da Gama - trad. Goa, 22.10.1598, AN/TT, *Miscelânea Manuscrita da N.S. da Graça de Lisboa*, caixa 2, t. 3, ff. 213-214 et Mohammed « Birnemil », Prince de Pate, à Francisco da Gama - trad. Goa, 22.10.1598, in ALONSO C., *Los Agustinos en la costa Suahili (1598-1698)*, Valladolid, Estudio Agustiniano, 1988, pp. 141-142.

¹³³ NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », p. 155 ; FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa*, p. 170.

¹³⁴ Une hypothèse partagée par Pouwels (« The battle of Shela », p. 381).

¹³⁵ POUELS, « The battle of Shela », p. 381.

¹³⁶ Ainsi, à l'époque même où le commerce des esclaves mené par les marchands de l'archipel de Lamu est florissant, chaque ville possède des « vassaux du continent » dont le poids est considérable sur les affaires de la région (VERNET, « Le territoire hors les murs des cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu », pp. 402-408 et *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810, passim*).

Les réseaux omanais, de la fin du XVII^e siècle aux années 1750

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Oman devient un partenaire commercial de plus en plus incontournable sur la côte swahili, notamment pour le trafic des esclaves. En effet la demande en esclaves augmente de la part des Omanais, autant pour leurs propres besoins que pour alimenter les échanges du port de Mascate. En 1650 les Portugais sont expulsés de la ville, puis Oman devient en quelques décennies l'une des principales puissances maritimes et marchandes dans le golfe Persique et l'océan Indien occidental. Les souverains d'Oman, appelés imams, prennent en outre une part croissante dans les échanges commerciaux et le développement économique du pays¹³⁷. Ainsi, l'agriculture omanaise, essentiellement pratiquée dans de grandes plantations de palmiers-dattiers reposant sur un complexe système d'irrigation et une main-d'œuvre servile¹³⁸, connaît un essor remarquable sous l'impulsion de l'imam Saïf bin Sultan (1692-1711). Les chroniques rapportent qu'il a fortement développé l'agriculture : détenant jusqu'à un tiers des plantations d'Oman, l'imam aurait fait planter près de 30 000 palmiers-dattiers et 6000 cocotiers. De même, il ordonne la rénovation d'une grande partie du réseau d'irrigation, dont la complexité et la monumentalité, ainsi que l'ampleur des plantations, imposent alors sans doute l'importation d'une main-d'œuvre servile très abondante. Saïf aurait ainsi détenu, pour son seul service, 700 esclaves hommes, selon une source, et 1700 esclaves des deux sexes, selon une autre¹³⁹. De plus, selon Barendse, à partir des années 1660 la culture de la canne à sucre se développe beaucoup en Oman. Elle est en grande partie fondée sur l'esclavage et l'exportation de sucre depuis Mascate en destination du golfe Persique connaît une forte hausse¹⁴⁰. Comme ailleurs en Arabie, les besoins en esclaves sont multiples : concubines, domestiques, marins, ou pêcheurs de perles lorsque la région de production est conquise par Saïf bin Sultan¹⁴¹. Les esclaves militaires, d'origine africaine, aux ordres des souverains sont également très nombreux¹⁴². Néanmoins nous ne disposons pas de renseignements précis sur les besoins en esclaves en Oman aux XVII^e et XVIII^e siècles. Sheriff estime qu'ils sont peut-être de l'ordre de 500 à 1000 esclaves par an au XVIII^e siècle¹⁴³. Il paraît toutefois certain que la demande intérieure connaît une forte hausse à la fin du XVII^e siècle.

¹³⁷ BATHURST R.D., « Maritime trade and imamate government : two principal themes in the history of Oman to 1728 », in HOPWOOD D. (dir.), *The Arabian Peninsula, society and politics*, Londres, George Allen and Unwin, 1972, pp. 98-103.

¹³⁸ RISSO P., *Oman and Muscat : an early modern history*, Londres, Croom Helm, 1986, pp. 2-3, 13 ; WILKINSON J.C., *The Imamate tradition of Oman*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, pp. 23-25.

¹³⁹ SALIL IBN RAZIK, *History of the Imâms and Seyyids of 'Omân, from A.D. 661 – 1856*, Londres, éd. BADGER G.P., 1871, p. 92 ; RISSO, *Oman and Muscat : an early modern history*, pp. 13-14 ; WILKINSON, *The Imamate tradition of Oman*, pp. 220-221.

¹⁴⁰ BARENDSE, *The Arabian Seas*, p. 212.

¹⁴¹ NIEBUHR, *Travels through Arabia, and other countries in the East*, vol. 1, p. 239 ; BATHURST, « Maritime trade and imamate government », p. 102 ; RISSO, *Oman and Muscat : an early modern history*, p. 200.

¹⁴² HAMILTON A., *A new account of the East Indies*, Edimbourg, 1727, vol. 1, p. 66. En 1756, un récit hollandais affirme que l'imam au pouvoir possède alors 500 « esclaves africains de Mombasa », tandis que ses prédécesseurs en auraient eu 4000 (FLOOR W.M., « A description of the Persian Gulf and its inhabitants in 1756 », *Persica*, 8, 1979, p. 179). Un témoignage de 1775 décrit ainsi les soldats africains de Mascate : « L'infanterie que j'ay vu est un composé de noirs de différentes contrées, armées de fusils à mèche sans bayonnettes [...]. Leur paye est de 3 roupies par mois. Leur accoutrement consiste en une soubreveste longue de Naukin [sic], un pantalon pareil, des sandalles, un turban et une ceinture. Les gardes sont pour la plupart abyssins. Ils passent pour être braves et de bonne foy [...]. Il y a une armée entretenue d'environ 4000 hommes ; et l'Iman peut la porter à 6000 hommes » (Anonyme, « Sur l'archipel du nord de Madagascar [...] sur Mascate en Arabie », s.d. (1775), ANF, C4-145 (Colonies, Seychelles), non-folioté). L'esclavage en Oman est un terrain d'étude à investir.

¹⁴³ SHERIFF, *Slaves, spices and ivory in Zanzibar*, pp. 19, 37.

Par ailleurs, Mascate devient à la même époque un entrepôt très actif pour toute la région du golfe Persique, escale idéale des produits de l'Inde et de l'Afrique orientale¹⁴⁴. On peut envisager que la ville devient durant cette période un centre de redistribution important des esclaves africains pour l'ensemble du Golfe, et que les marchands omanais se fournissent dès lors en esclaves auprès des cités swahili. A partir des années 1660, ils fréquentent en effet assidûment le littoral est-africain, peut-être à chaque mousson. Les contacts se limitent principalement à l'archipel de Lamu, indépendant des Portugais à partir de 1660, et la ville de Pate en particulier entretient des liens politiques et commerciaux très étroits avec Oman. L'ivoire et les esclaves sont certainement les principaux produits d'échanges, à une époque où Pate est justement très engagée dans la traite avec Madagascar¹⁴⁵. Pour toutes ces raisons, il est très probable que les liens commerciaux entre Pate et Mascate aient en partie pour fonction de combler la demande omanaise en esclaves.

Puis, au début des années 1690, le pouvoir omanais impose sa souveraineté sur l'île de Pate. Hamilton, qui a voyagé à Mascate, explique que dans les années 1720 le commerce de Pate, en ivoire et en esclaves, est entièrement tourné vers Mascate. D'après lui, la conquête de la cité-Etat par Oman, vers 1692, aurait eu pour objectif de s'approprier ces deux trafics¹⁴⁶. A la suite du siège de la forteresse portugaise de Mombasa de 1696 à 1698, c'est la côte swahili dans son intégralité qui tombe sous la domination omanaise, des garnisons et des factoreries sont disposées à Kilwa, Zanzibar, Pemba, Mombasa et Pate. La cause directe de l'intervention omanaise à Mombasa fut une alliance stratégique et commerciale entre les Omanais, l'une des factions de l'agglomération et des groupes mijikenda occupant l'arrière-pays, alliance dont la finalité était le commerce de l'ivoire¹⁴⁷. Malgré cela, nous pouvons supposer que le contrôle de la traite esclavagiste constitua une motivation supplémentaire pour la conquête omanaise, ainsi que le propose Risso¹⁴⁸. Les sources sont fort rares pour déterminer les structures du commerce sur la côte swahili entre 1698 et 1750, du fait de l'éviction des Portugais. Cependant, il est sûr que les esclaves constituent le second produit d'exportation, et qu'ils sont principalement destinés aux Omanais, qui absorbent l'essentiel des échanges maritimes du littoral swahili.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, le nord-ouest de Madagascar constitue toujours une zone d'exportation d'esclaves, mais ce trafic semble diminuer au profit de la région du cap Delgado et de Kilwa. A la fin du XVII^e siècle, probablement vers 1685, la région de la baie de Boeny est soumise par les conquérants sakalava venus du sud de l'île. Les Antalaotra poursuivent leurs activités de commerce, mais ils sont dorénavant sous le pouvoir des souverains sakalava. Dans les premières décennies du XVIII^e siècle, le port de Boeny, ou Masalajy, est progressivement concurrencé par la baie de Bombetoka. Le commerce des esclaves se poursuit toutefois dans les deux baies. Selon des documents hollandais de 1694 et 1696, les commerçants « arabes » achètent des esclaves en quantité à Boeny¹⁴⁹. D'autre part, d'après le récit d'un voyage en 1708, les marchands omanais apparaissent comme les principaux demandeurs d'esclaves auprès des Antalaotra¹⁵⁰. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la traite demeure active au nord-ouest de Madagascar, menée par les commerçants swahili,

¹⁴⁴ BATHURST, « Maritime trade and imamate government », p. 103.

¹⁴⁵ VERNET, « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise », pp. 93-97.

¹⁴⁶ HAMILTON, *A new account of the East Indies*, vol. 1, pp. 11-12 ; VERNET, « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise », pp. 97-98.

¹⁴⁷ VERNET, « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise », pp. 99-102.

¹⁴⁸ RISSO, *Oman and Muscat : an early modern history*, pp. 119-120.

¹⁴⁹ VERIN, *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, pp. 133-139, 272-279, 446-447 ; ARMSTRONG, « Madagascar and the slave trade », p. 215.

¹⁵⁰ DE LA ROQUE J., *Voyage de l'Arabie Heureuse, par l'Océan Oriental, et le détroit de la Mer Rouge [...]*, Amsterdam, 1716, p. 8.

omanais, ou européens, et les Sakalava y sont très impliqués¹⁵¹. Il semble cependant que le trafic des esclaves malgaches vers l'Afrique orientale diminue sensiblement au cours du XVIII^e siècle, peut-être en raison de la stabilisation des conflits militaires dans l'île¹⁵². Ainsi, dans les années 1770, la traite entre les Comores et Madagascar persiste à une petite échelle, mais l'archipel n'est plus un centre de redistribution important d'esclaves. De plus, bien que les Omanais visitent la baie de Bombetoka, ils n'y achètent que très peu d'esclaves¹⁵³. A la fin du siècle, les esclaves seront même importés de la côte est-africaine par les Sakalava¹⁵⁴.

A l'inverse, la traite sur le littoral situé entre les îles Kerimba et Kilwa connaît un essor certain au début du XVIII^e siècle, et supplante par la suite très largement la traite malgache. Quelques éléments d'information obtenus par les Portugais de Mozambique et du cap Delgado tendent à prouver que les Omanais fréquentent activement la région, en quête d'ivoire et d'esclaves, qu'ils obtiennent des Swahili ou des Yao. Ces derniers entretiennent alors de solides circuits de commerce entre l'intérieur du continent et le littoral¹⁵⁵. L'ivoire est la principale marchandise conduite vers la côte par les Yao, mais on peut raisonnablement penser que ces réseaux concernent aussi des captifs, comme ce sera massivement le cas dans la seconde moitié du siècle. Ainsi, entre 1708 et 1711, des documents nous apprennent que les Omanais sont très présents au nord du cap Delgado, et parfois en territoire portugais, où ils mènent un large commerce depuis Kilwa¹⁵⁶. Dans la ville elle-même, les Omanais obtiennent également des esclaves de la part des Swahili. En 1698 la reine de Kilwa, accusée par les Omanais d'avoir porté secours à des Portugais, est condamnée à livrer cent esclaves. Puis, en 1711, elle est rendue responsable de la fuite d'esclaves appartenant à des Omanais¹⁵⁷.

Plus au nord, Pate fournit également des esclaves pour Mascate, comme l'indique Hamilton. De même, lorsque les Portugais parviennent à s'emparer à nouveau de Mombasa en mars 1728, les esclaves sont « sans nombre » lors du pillage du quartier omanais. Selon les témoignages, près de 500 Omanais capitulent, accompagnés de 1000 esclaves des deux sexes à leur service¹⁵⁸. Dès 1729 les Portugais sont évincés de Mombasa, et jusqu'aux années 1770 les sources font défaut pour évaluer le commerce des esclaves sur le littoral swahili, en particulier à Kilwa, qui devient le grand port de traite de toute la côte. Nous savons néanmoins que les marchands swahili sont très actifs au nord des îles Kerimba, ainsi que dans l'archipel, où ils achètent des esclaves, de l'ivoire, et d'autres produits auprès des populations continentales ou des Portugais et des métis de la région. Ces négociants swahili sont décrits comme originaires de Kilwa, Zanzibar, Mombasa et Pate¹⁵⁹. En 1754, un rapport prétend que

¹⁵¹ « Relâche du navire *Le Barneveld*, de la compagnie des Indes Orientales [...] en l'an 1719 », *COACM*, 5, pp. 32-33 ; « Journal du voyage du navire hollandais *De Brack* [...] en 1741 », *COACM*, 6, p. 110 et « Relation d'un voyage fait à Madagascar en 1751 par Louis Fort », *COACM*, 5, pp. 248-249.

¹⁵² Le commerce des esclaves sur les côtes méridionales et orientales de Madagascar diminue également au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, poussant les Français des Mascareignes à explorer les marchés du littoral de Mozambique, Kilwa et Zanzibar.

¹⁵³ NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean trade », pp. 159-160 ; ROSS, « The Dutch on the Swahili coast, 1776-1778 », p. 310 ; FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa*, pp. 125, 190.

¹⁵⁴ VERIN, *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, p. 153.

¹⁵⁵ ALPERS, *Ivory and slaves in East Central Africa*, pp. 63-64.

¹⁵⁶ Manuel de Santo Alberto, Amiza, 22.05.1708, FUP et HAG, LM 73, 12/5 (f. 49) ; M. de Santo Alberto, Amiza, 18.05.1709, LM 74A, 75/1-2 (ff. 270v-271) ; Reine de Kilwa, Sultani Fatima binti Sultani Mfalme Mohammed, à Mwinyi Juma bin Mwinyi Kaya – trad. Goa, 25.09.1711, LM 77, 23/2 (f. 98).

¹⁵⁷ Mwinyi Juma bin Mwinyi Kaya à Bwana Dau bin Bwana Shaka, Mozambique, 15.08.1711, FUP et HAG, LM 77, 21/1-2 (ff. 87v-88).

¹⁵⁸ Conde da Ericeira, « Noticias da India desde o fim do governo do Vice Rey Vasco Fernandes Cezar (de Menezes) athe o fim do anno 1738 », BNL, cod. 465, f. 131v ; António de Brito Freire, « Jornaes de viagem na India, e regresso a Lisboa 1727 a 1732 », BNL, cod. 485, f. 5.

¹⁵⁹ Vigoureux au contrôleur général de la Compagnie des Indes, Port-Louis, Ile de France, 22.11.1736, ANF, C4-2 (Colonies, Ile de France), non-folioté ; « Memorias da costa d'Africa Oriental [...], Sena, 21.05.1762 » in

le commerce des esclaves est même leur principale activité¹⁶⁰. Ce trafic comble les besoins en esclaves des Omanais en place en Afrique orientale et des Swahili eux-mêmes. Mais il est certainement destiné en priorité au marché de Mascate, devenu le principal débouché des produits de la côte swahili, parmi lesquels les esclaves tiennent une place prépondérante¹⁶¹.

L'absence de documentation rend très délicate une évaluation de la traite sur la côte swahili dans la première moitié du XVIII^e siècle. Quelques certitudes se dégagent cependant. D'une part, nous savons que la traite malgache reste importante à la toute fin du XVII^e siècle et au début du siècle suivant. Elle est toutefois progressivement supplantée par le négoce swahili et omanais qui se met en place dans la région du cap Delgado et à Kilwa dès 1698, essentiellement alimenté par les routes de commerce yao. D'autre part, les esclaves constituent très probablement la seconde marchandise exportée depuis la côte swahili, surtout à destination de Mascate. Il semble ainsi que le développement économique et commercial considérable d'Oman dans la seconde moitié du XVII^e siècle, couplé à sa domination politique sur les cités-Etats swahili, ait contribué à réorienter les réseaux de la traite. En effet, dans ce contexte, il est très probable que les circuits commerciaux dirigés par des lignages d'origine hadrami et yéménites, depuis les agglomérations swahili et comoriennes et principalement en direction de la mer Rouge, aient été partiellement remplacés par des flux aux mains des Omanais et centrés sur Mascate. Cette tendance s'accentuera davantage dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, lorsque Zanzibar, sous contrôle omanais, centralisera progressivement l'essentiel de la traite et que la dépendance commerciale des Swahili à l'égard de Mascate sera encore plus forte. Il faut néanmoins remarquer que l'archipel de Lamu, et singulièrement la ville de Pate, reste très entreprenant dans le commerce des esclaves, malgré le tarissement de la traite vers Madagascar et les Comores, car les négociants de la ville sont très présents à Kilwa et au cap Delgado¹⁶², un trafic où ils sont très impliqués jusqu'à la fin du XVIII^e siècle¹⁶³.

Cependant, la situation politique et économique de la côte swahili après 1698 laisse supposer que la traite des esclaves connaît une certaine diminution au début du XVIII^e siècle. Car la domination omanaise ne s'avère pas toujours très favorable aux intérêts commerciaux des Swahili, alors que ceux-ci sont dans le même temps de plus en plus dépendants des échanges avec Mascate. Ainsi, des troubles opposent fréquemment les forces omanaises et certaines cités-Etats swahili de 1698 à 1727, dégénérant parfois en révoltes ouvertes, notamment à Kilwa. Les Swahili, libérés du joug portugais, développent très tôt un fort ressentiment contre l'occupant omanais, accusé en particulier d'attenter à la souveraineté des cités, de commettre des exactions et d'entraver la liberté du commerce. Parallèlement, dans les années 1700-1710, les Omanais sont quelquefois critiqués pour le faible nombre de bateaux de commerce envoyés depuis Mascate, ou la médiocre qualité des tissus importés, qui nuisent aux échanges des agglomérations¹⁶⁴.

ANDRADE A.A. de, *Relações de Moçambique setecentista*, Lisbonne, Agência Geral do Ultramar, 1955, pp. 214-215.

¹⁶⁰ Francisco de Melo e Castro à Manuel de Souza e Brito, Mozambique, 19.05.1754, AHU, cod. 1310, f. 54.

¹⁶¹ FLOOR, « A description of the Persian Gulf and its inhabitants in 1756 », p. 179.

¹⁶² Mwinyi Saveja wa Bwana Abakari wa Mwinyi Mupate à António Cardim Frois, Kilwa, 1730, FUP et HAG, LM 97B, 81/5 (f. 594) ; « Memórias da costa d'Africa Oriental [...], Sena, 21.05.1762 » in ANDRADE, *Relações de Moçambique setecentista*, p. 214 ; F. de Melo e Castro à M. de Souza e Brito, Mozambique, 19.05.1754, AHU, cod. 1310, f. 54.

¹⁶³ Notamment : ROSS, « The Dutch on the Swahili coast, 1776-1778 », pp. 341-345 ; FREEMAN-GRENVILLE, *The French at Kilwa*, p. 176 ; António Teixeira Tigre à António Manuel de Melo e Castro, Ibo, 08.11.1790, AHU, caixa Moç. 61, doc. 36 ; VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 482-484.

¹⁶⁴ ALPERS, *Ivory and slaves in East Central Africa*, pp. 70-75 ; VERNET, « Les cités-Etats swahili et la puissance omanaise », pp. 101-108.

Mais c'est surtout des années 1720 jusqu'à la fin des années 1740 que le négoce de la côte swahili souffre de la présence omanaise. En effet, à partir de 1719 et jusqu'en 1749, Oman est secoué par une série de violentes guerres civiles, qui divisent le pays en deux factions irréductibles, opposées sur la question de la succession des imams¹⁶⁵. Ces conflits ont de profondes répercussions sur le littoral swahili. D'une part, le commerce omanais décline considérablement : ainsi, en 1734, à cause de la guerre civile, aucun bateau n'est envoyé de Mascate à Mombasa, provoquant une pénurie de tissus et d'autres biens essentiels aux villes swahili. De même, entre 1739 et 1745, les Omanais de Mombasa ne reçoivent pas de renfort militaire, ni même de tissus¹⁶⁶. D'autre part, dès le début des années 1720, les Omanais présents dans les cités swahili s'entre-déchirent, entraînant parfois les Swahili dans les conflits. Les Omanais de Mombasa vont jusqu'à attaquer ceux de Zanzibar, tandis que les embarcations d'une faction sont interdites dans les ports tenus par la faction adverse¹⁶⁷. Tous ces troubles portent sans nul doute gravement atteinte au commerce swahili, et l'on peut supposer que la traite des esclaves connaît à l'époque une nette diminution, comme d'ailleurs l'ensemble des échanges.

*

Cette réévaluation de la traite conduite par les Swahili de 1500 à 1750 a montré que le commerce des esclaves sur la côte orientale de l'Afrique est déjà relativement important avant l'intervention des fortes demandes française et omanaise dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il semble que le trafic soit en augmentation à partir de la fin du XVI^e siècle, avant de diminuer quelque peu dans la première moitié du XVIII^e siècle. Plusieurs motifs d'explication peuvent être avancés. Au début du XVI^e siècle les Portugais commencent à s'approprier le commerce de l'or et de l'ivoire de la côte swahili méridionale, depuis Sofala, Mozambique et Kilwa, trafic qui paraît avoir été prépondérant avant leur arrivée. A partir des années 1560 leur contrôle de ces commerces est fermement assuré¹⁶⁸. Une partie des marchands swahili se tournent alors peut-être vers la traite des esclaves afin de compenser la perte de ce marché. Une autre hypothèse peut être avancée. Au cours du XVI^e siècle, la traite depuis la Corne de l'Afrique et la vallée du Nil, transitant par les ports de la mer Rouge, se révèle assez élevée¹⁶⁹, il est possible cependant que ce trafic diminue à la fin du siècle, entraînant en retour une hausse de la demande arabe sur la côte swahili. En effet, dans la première moitié du siècle, de violents conflits opposent le royaume chrétien d'Ethiopie à des forces islamiques coalisées, durant lesquels les musulmans capturent des esclaves voués à l'exportation¹⁷⁰. Avec la fin de la guerre au début des années 1540, cette source d'approvisionnement a pu se tarir. D'autre part, il semble que des réseaux de traite, beaucoup plus significatifs, aient existé entre le sud de l'Ethiopie (où des razzias sont conduites par les chrétiens comme par les musulmans) et la mer Rouge, suivant les voies commerciales du royaume. Or, nous pouvons supposer que les

¹⁶⁵ BATHURST, « Maritime trade and imamate government », pp. 103-105 ; RISSO, *Oman and Muscat : an early modern history*, pp. 39-45.

¹⁶⁶ José Barbosa Leal au roi, Mozambique, 14.11.1734, AHU, caixa Moç. 5, doc. 23 ; Pedro do Rego Barreto da Gama e Castro à Diogo de Mendonça, Mozambique, 10.11.1745, AHU, caixa Moç. 6, doc. 15.

¹⁶⁷ Anonyme à João Bautista Lopes de Laure, Surat, 20.11.1724, Vice-roi au roi, Goa, 16.01.1724 et 01.01.1726 in PEREIRA A.B. de Bragança, *Arquivo Português Oriental (nova edição)*, Bastorá-Goa, 1940, t. 1, vol. 3, part. 3, pp. 279-280, 201-202, 313-314 ; STRANDES, *The Portuguese period in East Africa*, p. 278 ; VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 388-390, 423-427.

¹⁶⁸ VERNET, *Les cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, 1585-1810*, pp. 62-94.

¹⁶⁹ LOVEJOY P.E., *Transformations in slavery, a history of slavery in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 27 ; RENAULT et DAGET, *Les traites négrières en Afrique*, p. 47 ; AUSTEN R.A., *African economic history, internal development and external dependency*, Londres, James Currey, 1987, pp. 59, 275.

¹⁷⁰ « Tomé Pires : trade relations of the East Coast with Europe, Arabia, and the Far East » in FREEMAN-GRENVILLE, *The East African Coast, select documents*, p. 125 ; LOVEJOY, *Transformations in slavery*, p. 27.

migrations oromo dans la région au milieu du XVI^e siècle ont considérablement déstructuré ces circuits et coupé l'accès à cette zone¹⁷¹. Toutefois, le commerce esclavagiste depuis la Corne se poursuit aux siècles suivants, en parallèle avec celui du littoral oriental.

D'autres facteurs contribuent certainement, à des degrés divers, à accroître la demande en main-d'œuvre servile. D'une part des esclaves sont exportés vers l'Inde depuis les colonies portugaises de Mozambique et de Mombasa, ou achetés pour les besoins des Portugais présents sur la côte swahili, pour un usage domestique ou agricole. D'autre part, la prospérité nouvelle de certaines cités-Etats swahili, surtout dans l'archipel de Lamu, exige probablement une main-d'œuvre variée (maçons, matelots et paysans par exemple), ou des esclaves plus nettement liés à une consommation ostentatoire (concubines, domestiques, gardes, artisans). De même, le développement agricole de Zanzibar et Pemba, qui débute à cette époque, a vraisemblablement exigé des agriculteurs d'origine servile. Par ailleurs, l'investissement très probable dans la traite des lignages hadrami et yéménites nouvellement immigrés sur la côte a dû soutenir le trafic vers l'Arabie, depuis leurs nombreux relais du côté de la demande (mer Rouge et Arabie du sud) comme de l'offre (Madagascar, Comores et archipel de Lamu). Enfin, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le développement commercial et agricole d'Oman a probablement entraîné une forte demande en esclaves.

Il est impossible de proposer une estimation du volume du commerce des esclaves au XVI^e siècle, faute de sources. A l'inverse, nous disposons de chiffres dans la documentation historique du XVII^e siècle. Bien qu'ils doivent être manipulés avec prudence, il est à remarquer qu'ils proviennent de témoignages divers et indépendants, aussi bien portugais qu'anglais. Rares sont les estimations chiffrées de la traite depuis la côte swahili dans la littérature historique. Austen soutient qu'une moyenne de 3100 esclaves sont exportés annuellement entre 650 et 1920, mais une telle fourchette chronologique rend difficilement crédible cette évaluation, d'autant que l'auteur ne livre pas ses sources¹⁷². De son côté, Lovejoy émet l'hypothèse qu'environ 1000 esclaves sont transportés chaque année vers l'Arabie au XVII^e siècle¹⁷³, une appréciation qui est loin des évaluations que nous offre la documentation de l'époque. En effet, d'après les volumes donnés pour la traite merina vers Boeny et les estimations de Buckeridge, Barreto et du document portugais de 1663 cité par Axelson, ainsi que l'estimation proposée par Armstrong, la traite swahili depuis Madagascar représente au minimum 2000 à 3000 esclaves par an au XVII^e siècle - une approximation corroborée par la présence importante des Swahili dans la région. Si l'on y ajoute le commerce direct des Arabes et des Comoriens dans les ports antalaotra, nous pouvons présumer que la traite malgache totale représente de 3000 à 5000 esclaves par an, hors traite européenne dans la région. Ces estimations sont corroborées par les nombreuses sources qui montrent clairement que le commerce des esclaves est l'une des activités majeures des principales cités portuaires du nord-ouest de Madagascar et des Comores au XVII^e siècle.

La traite globale aux mains des Swahili, des Comoriens et des Arabes, qui se fournissent depuis Madagascar et les régions du cap Delgado et du Juba, est peut-être de

¹⁷¹ Bertrand Hirsch et Marie-Laure Derat, communications personnelles, HASSEN M., *The Oromo of Ethiopia : a history 1570-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 29-32. Selon un rapport rédigé en 1556 par un prêtre jésuite (habituellement considéré comme un auteur fiable), plus de 10 000 ou 12 000 de ces esclaves seraient chaque année conduits par les Ethiopiens chrétiens dans les ports de la mer Rouge, afin d'être vendus aux Ottomans et aux Arabes (cité in HASSEN, *The Oromo of Ethiopia*, p. 30). Toutefois ces chiffres sont certainement exagérés. La traite des esclaves en Ethiopie est un terrain d'étude qui commence à peine à être abordé par les spécialistes.

¹⁷² AUSTEN, *African economic history*, pp. 59, 275. Bien qu'ils ne reposent que sur très peu de sources, les chiffres d'Austen demeurent très fréquemment cités (par exemple PETRE-GRENOUILLEAU, *Les traites négrières*, pp. 147-149).

¹⁷³ LOVEJOY, *Transformations in slavery*, p. 60.

l'ordre de 3000 à 6000 esclaves par an au XVII^e siècle. Une estimation basse autour de 4000 esclaves aurait néanmoins ma préférence, en raison de la distorsion des sources écrites, surtout portugaises¹⁷⁴, et par comparaison avec des chiffres plus tardifs. Cette appréciation concerne les esclaves revendus en Arabie, dans les cités swahili elles-mêmes et les implantations portugaises, et ne prend pas en compte le commerce directement effectué par les Portugais auprès des Antalaotra ou des populations non-swahili du continent. Cependant nous ne pouvons évaluer avec précision la proportion d'esclaves destinés aux uns et autres. L'Arabie et le golfe Persique absorbent très certainement la majorité des captifs, puis les agglomérations swahili et enfin la demande portugaise.

Même si ces estimations demeurent des approximations et sont à prendre avec précaution, il ne fait guère de doutes que l'ampleur de ce trafic ait eu des conséquences non négligeables sur l'Afrique orientale, bien que ces chiffres soient très loin de la traite atlantique. Au premier rang desquelles se trouve l'exacerbation des guerres dans le centre de Madagascar. Economiquement, le commerce des esclaves a très largement participé de la richesse des ports antalaotra du nord-ouest de Madagascar à partir de la fin du XVI^e siècle, aux côtés d'autres échanges. Il est également probable qu'il soit l'une des causes du développement de ces agglomérations au XV^e siècle, ainsi que de la migration swahili et arabe dans cette partie de l'île. Il en est peut-être de même pour les Comores. Les marchands de l'archipel de Lamu ont également profité de la traite des esclaves, et par voie de conséquence celle-ci est à adjoindre aux nombreuses autres causes de l'opulence de la région à cette époque¹⁷⁵ (situation stratégique, réseaux avec la péninsule arabique, liens avec les populations continentales, florissant commerce de l'ivoire, etc.). D'après Pouwels, les migrants hadrami et yéménites auraient nettement contribué à la fortune commerciale de l'archipel¹⁷⁶, et il est certain que la traite n'y fut pas étrangère. Enfin le trafic des esclaves, offrant aisément une main d'œuvre servile, a pu encourager l'essor d'une agriculture reposant sur l'esclavage à Pemba et Zanzibar et, plus globalement, le développement d'une forme de dépendance de type servile sur le littoral. Le commerce des esclaves n'est pas la seule explication à tous ces phénomènes, bien au contraire, mais nous croyons qu'il y a concouru, à une échelle ou à une autre.

Enfin, cette réévaluation de la traite des esclaves est également l'occasion de montrer combien elle constituait déjà un trafic reposant sur de solides réseaux et bien ancré dans la réalité économique de certaines cités swahili avant 1750. La côte swahili fut donc toute prête à répondre à la hausse considérable de la demande à partir des années 1770 et jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

¹⁷⁴ Puisque les Portugais cherchent à dénoncer la traite en direction de l'Arabie, et par conséquent la surestiment sans doute. Cette estimation réduit quelque peu mes précédentes appréciations (VERNET, « Le commerce des esclaves sur la côte swahili », p. 94).

¹⁷⁵ Contrairement à ce qu'affirme James Allen qui soutient que le commerce des esclaves n'a pas tenu un rôle important dans l'économie du nord de la côte swahili avant le XIX^e siècle (ALLEN, « Swahili culture reconsidered », p. 125).

¹⁷⁶ POUWELS, *Horn and Crescent*, pp. 49-54.